

Québec, le 18 juillet 2023

Madame,

En réponse à votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après « Loi sur l'accès ») reçue le 9 juin 2023, vous trouverez ci-joints les documents repérés, comprenant les communications, échangés par le président-directeur général et de chargés de projets concernant la conception, l'ingénierie et la construction de l'Espace Bleu de la Capitale-Nationale, entre le 1er janvier 2021 et le 9 juin 2023.

Conformément à l'article 14 de la Loi sur l'accès, certains documents ou certaines parties de documents ne peuvent vous être communiqués parce qu'ils contiennent des renseignements qui sont visés par des restrictions prévues par celle-ci. Nous nous appuyons pour ce faire sur les dispositions suivantes :

- L'article 9 précise que le droit d'accès ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.
- L'article 12 précise que le droit d'accès à un document s'exerce sous réserve des droits relatifs à la propriété intellectuelle;
- L'article 22 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne;
- L'article 23 précise qu'un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement;
- L'article 34 précise qu'un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun. Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

...2

-2-

- L'article 37 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions. Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.
- L'article 39 précise qu'un organisme public peut refuser de communiquer une analyse produite à l'occasion d'une recommandation faite dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, jusqu'à ce que la recommandation ait fait l'objet d'une décision ou, en l'absence de décision, qu'une période de cinq ans se soit écoulée depuis la date où l'analyse a été faite;
- L'article 53 précise que les renseignements personnels sont confidentiels;
- L'article 54 précise que dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent de l'identifier.
- L'article 56 précise que le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement le concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne;
- L'article 57 précise que certains renseignements personnels ont un caractère public :
 - o le nom, le titre, la fonction, la classification, le traitement, l'adresse et le numéro de téléphone du lieu de travail d'un membre d'un organisme public, de son conseil d'administration, de son personnel de direction et, dans le cas d'un ministère, d'un sous-ministre, de ses adjoints et de son personnel d'encadrement.
- L'article 58.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics, RLRQ c. C-65.1 précise que malgré l'article 9 de la Loi sur l'accès, ne peuvent être divulgués par un organisme public ou par un membre de son personnel un renseignement permettant d'identifier une personne comme étant un membre d'un comité de sélection constitué conformément au cadre normatif;
- L'article 59 précise qu'un organisme ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous trouverez ci-joint un document qui résume votre droit de recours en révision, comme prévu par la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veillez noter que certains aspects de votre demande, plus particulièrement certaines pièces jointes évoquées dans les communications, relèvent davantage de la compétence d'un autre organisme public. Conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous invitons à formuler une demande auprès des responsables de l'accès aux documents suivants :

...3

16, rue de la Barricade
Québec (Québec)
G1K 8W9 Canada
418 643-2158
mcq.org

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Mme Julie Lévesque
Secrétaire générale
225, Grande Allée E.
Québec (QC) G1R 5G5
Tél. : 418 380-2319 #7127
Télé. : 418 380-2320
dbsm@mcc.gouv.qc.ca

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES

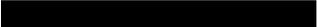
Me Simon Bégin
Secrétaire général par intérim
1075, rue de l'Amérique-Française
Québec (QC) G1R 5P8
Tél. : 418 646-1766 #3485
Acces.information@sqi.gouv.qc.ca

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie de recevoir, Madame, mes salutations distinguées.

Le responsable de l'accès à l'information,

ORIGINAL SIGNÉ

Louis-Yves Nolin
Directeur général adjoint

De : [Rhonda Rioux](#)
À : [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#)
Cc : [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : dossier ascenseur
Date : 2 juin 2021 16:27:01
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
Importance : Haute

Voici pour vos commentaires et/ou approbation le projet de note au MCC et à la SQI sur notre choix d'option pour les changements à apporter à l'ascenseur.

Espérant que son contenu est conforme à vos attentes.

Merci.



Rhonda Rioux - T. 418 643-2158, poste **271**
Chargée de projets spéciaux
Présidence-direction générale

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca
Cc : [Rhonda Rioux](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Ascenseur
Date : 4 juin 2021 13:00:40
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)


Bonjour Pascale,
Voici notre position sur les scénarios des ascenseurs du pavillon Camille-Roy.
Cordialement,
S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [Dumais, Eve](#); [Belleville, Brigitte](#)
Objet : TR : KIT annonce demain
Date : 10 juin 2021 14:54:00
Pièces jointes : [Alloc_RICQ_PDG-MCQ_CAB.docx](#)
[Comm-Espaces bleus_final.docx](#)
[Feuillet-informatif_Espaces bleus.pdf](#)
[FicheQR_Espaces-bleus-DR.docx](#)
[Visuels_Espaces bleus.pdf](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour mesdames,

Voici les documents pour l'annonce de cet après-midi.

Vous y trouverez des éléments à de nombreuses questions que vous aurez ou que vous recevrez!

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 643-2158, poste **421**
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>

Envoyé : 9 juin 2021 15:39

À : Rhonda Rioux <Rhonda.Rioux@mcq.org>; Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Gauvin, Nicolas A. <Nicolas.Gauvin@mcq.org>; Brown, Dany <Dany.Brown@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Beaulieu, Alexandra <Alexandra.Beaulieu@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; de Blois, Geneviève <Genevieve.Deblois@mcq.org>

Cc : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>; La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Dufour, Agnès <Agnes.Dufour@mcq.org>

Objet : TR: KIT annonce demain

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint les documents, **sous embargo**, de l'annonce prévue demain à 13h00 à laquelle participera M. La Roche, en compagnie du premier ministre, de la ministre de la Culture et du maire de Québec.

Bonne journée,
Anne-Sophie

Anne-Sophie Desmeules - T. 418 643-2158, poste **208**



Relationniste de presse
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

ESPACE BLEU



20
UNIVERSITÉ DE QUÉBEC

ESPACE BLEU
CITÉ DU SÉMINAIRE
UNIVERSITÉ DE QUÉBEC





ESPACE
BLEU

Cité du Séminaire

Capitale-Nationale

Québec 













Crédits

Modélisation du Pavillon Camille-Roy du Séminaire de Québec

- Musée de la Civilisation/ Delort & Brochu, architectes

Photo de Sylvie Bernier (page 6)

- Sylvie Bernier recevant l'Ordre de Montréal
- © Sylvain Légaré, Ville de Montréal

Alys Robi (page 6)

- Alys Robi, vers 1945
- © Bruno of Hollywood
- Musée de la Civilisation, don de la succession Lady Alys Robi

À titrer (page 8)

- Pierre Gauvreau (1922 – 2011)
- 1980
- Musée de la Civilisation, don de Janine Carreau, © Daniel Roussel

Salle du pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec (page 9)

- Musée de la Civilisation
- © Delort & Brochu, architectes

Coucher de soleil, pavillon Camille-Roy (page 10)

- Vue du pavillon Jean-Olivier-Briand
- Séminaire de Québec
- © Luc-Antoine Couturier

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU MUSÉE DE LA CIVILISATION**

STÉPHAN LA ROCHE

CONFÉRENCE DE PRESSE

**ANNONCE GOUVERNEMENTALE
À L'OCCASION DE LA CRÉATION DES ESPACES
BLEUS**

LE JEUDI 10 JUIN 2021, À 13h00

**SALLE DES PROMOTIONS, PAVILLON CAMILLE-ROY
SÉMINAIRE DE QUÉBEC**

Monsieur le premier ministre,

Madame la ministre,

Monsieur le chanoine

Distingués invités,

Mesdames, messieurs des médias

C'est avec beaucoup de fébrilité que je m'adresse à vous aujourd'hui puisque cette grande annonce marque d'une pierre blanche la vie du Musée de la civilisation et inévitablement celle de son partenaire, depuis maintenant 25 ans, le Séminaire de Québec. Ce dernier, qui a tout récemment fêté ses 358 ans (26 mars), en a vu bien d'autre mais ce projet épouse parfaitement ses valeurs, comme les nôtres, de démocratisation de la culture, d'éducation et d'innovation.

Mettre en lumière l'être humain de façon audacieuse et innovante, sous des angles inédits c'est ce qui anime le Musée de la civilisation depuis 1988.

Profondément ancrée dans sa philosophie, la rencontre entre l'individu et sa société est son premier engagement. Les vies d'avant comme les possibles de demain y sont évoqués.

Pour le nouveau concept **des Espaces bleus**, nous proposons d'aller encore plus loin en plaçant au centre des actions, les caractéristiques, les sentiments et les valeurs qui inspirent la société québécoise. Chaque région du Québec porte à travers son territoire, des récits de valeureux personnages, des objets particuliers, des événements marquants et parfois même un accent distinctif.

Ces éléments sont **source d'inspiration** et génèrent la fierté d'appartenir à la région, à sa région.

C'est cette extraordinaire matière qui servira de fil conducteur à l'ensemble **des Espaces bleus**, entre la maison-mère, sise ici au Pavillon Camille-Roy, et chaque région. Une mise en valeur que nous envisageons déjà de réaliser à l'intérieur d'une approche immersive et par un déploiement de moyens numériques qui susciteront l'émotion et feront vivre aux enfants, à leur famille, aux groupes scolaires une expérience enrichissante empreinte de découvertes et d'enchantement.

Indéniablement, les collections joueront un rôle très important. Les collections des musées régionaux seront mises en valeur ainsi que des objets provenant de la collection nationale sous la responsabilité du Musée de la civilisation.

En plein cœur de la Capitale-Nationale, tête du réseau des Espaces Bleus plongera le visiteur au cœur de la riche histoire de la grande région de Québec. En plus, elle offrira des expériences muséales captivantes déployées sur les 5 étages de ce magnifique bâtiment qui a abrité les premiers balbutiements de l'Université Laval en 1852.

Nous souhaitons vivement que les **Espaces Bleus** deviennent des pôles culturels et touristiques majeurs. Que les Québécoises et les Québécois s'approprient ces lieux architecturaux inspirants, symboles de la fierté et de l'identité québécoises magnifiées par une signature commune.

Voilà les grandes lignes de ce projet extrêmement emballant et stimulant que nous avons développé avec rigueur et surtout avec tout notre cœur. Je tiens à réitérer que tout se fera dans un esprit de collaboration avec les intervenants de chaque région. C'est notre façon de faire avec nos pairs et différentes communautés.

En terminant permettez-moi de remercier le gouvernement du Québec pour la confiance qu'il témoigne à l'équipe du Musée de la civilisation. Je tiens également à saluer le supérieur général du Séminaire de Québec, le chanoine Jacques Roberge pour son écoute et sa grande ouverture d'esprit ainsi que les intervenants de l'Université Laval avec qui nous travaillons étroitement.

Mes derniers remerciements vont à notre ami et mécène, l'auteur et homme de théâtre Roland LePage. En 2019, sa généreuse contribution financière de 5 M \$ a été la bougie d'allumage du projet de transformation du Musée de l'Amérique francophone et de la Cité du Séminaire. Sans son amour pour la culture, pour la ville de Québec et son *alma mater* qu'est le Petit Séminaire, nous n'aurions pu avancer. Merci Roland!

Merci monsieur le premier ministre

Merci madame la ministre

Bonne journée à tous!

De : [Nolin, Louis-Yves](#)
À : [Morrier, Sylviane](#)
Cc : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Bail révisé - Pavillon Camille-Roy
Date : 19 juillet 2021 09:19:32
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Sylviane,

J'aimerais acheminer, d'ici la fin de la journée, une version révisée du bail à [REDACTED]. J'ai surligné en jaune tous les changements apportés au document que le Séminaire n'a pas encore vu.

Il s'agit :

1. De certaines modifications proposées par le MCC ,
2. D'une révision de la clause des assurances par Raymond Chabot Grant Thornton (en lien avec le renouvellement de nos assurances);
3. Des ajustements nécessaire compte tenu du retard dans le dossier de la relocalisation de l'Université Laval.

Pour l'Annexe C, la MCC nous demande de retirer la section des signatures.

Je te laisse donc regarder le tout et me revenir avec tes commentaires et/ou suggestions.

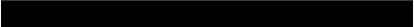
A+

LYN



Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**
Directeur
Direction des finances et des opérations

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca
Cc : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Fiche embauches MCQ - ajustée
Date : 19 juillet 2021 09:12:56
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Pascale,

Voici la fiche ajustée à la suite de notre dernier comité de pilotage.

Bonne semaine!

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca
À : [La Roche, Stéphan](mailto:La.Roche.Stephane@mcc.gouv.qc.ca); [Nolin, Louis-Yves](mailto:Nolin.LouisYves@mcc.gouv.qc.ca); Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca; [Baz, Ana-Laura](mailto:Baz.AnaLaura@mcc.gouv.qc.ca); Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca; Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca
Objet : Document de travail pour signature du bail du Camille-Roy - rencontre 9h00
Date : 20 juillet 2021 21:15:12
Pièces jointes : [2F813521.jpg](#)
[2F396985.jpg](#)
[2F153792.jpg](#)
[2F149132.jpg](#)



- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Un brouillon de la RAM et ses pièces jointes qui sera complété demain, et par la suite approuvé par Louise et le cabinet.
Pour notre rencontre de 9h00

(Voir fichier joint : xxx_Fiche_recommandation signature bail_2021-07-15.docx)(Voir fichier joint : Bail_Seminaire_Annexe C_revSMDC_SMLC (002) lyn.docx)(Voir fichier joint : 524057_E1022_estime_pavillon CR_espace bleu_pour nego Séminaire_2021-06-23.pdf)(Voir fichier joint : Budget annexe C_annoté_MATLCcomm.xlsx)

Pascale Demers

Bureau de projet des Espaces bleus
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418-455-8990 (cellulaire)
Courriel : pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Daniel Tremblay](#)
Cc : [Dubor, Yann](#)
Objet : RE: Bonjour Stéphan, Dans le cadre du reportage à venir sur les ondes de NOOVO, peux-tu m'envoyer un résumé du projet Espaces bleus? Un journaliste va communiquer avec toi dans les prochains jours pour la suite. Merci à l'avance et bon weekend! Daniel
Date : 20 septembre 2021 10:50:00
Pièces jointes : [logo-mcq-medium_64da1ee0-9b43-43aa-aae1-9ba73c64c80b.png](#)
[google_map_04debf62-4a37-4623-bb65-ffe07baa4c04.png](#)
[vi-ft-facebook_760619f6-0f8b-411b-928c-ca95b2c0288f.png](#)
[vi-ft-twitter_ebaec088-8c50-4cc2-bdde-9696b0bf42b9.png](#)
[vi-ft-flickr_7831c601-8b90-463a-ae5f-dd841be7d17d.png](#)
[vi-ft-youtube_72c13fb1-8abc-4f70-857c-cb28b97e555a.png](#)
[Maya_courriel_413x106pix_3bb5f42e-dcd1-412d-b53f-16046decabf3.png](#)
[Feuillelet-informatif_Espaces_bleus.pdf](#)
[Culture et patrimoine - Québec annonce la création du réseau des Espaces bleus un legs qui mettra en valeur l'héritage culturel québécois.pdf](#)
[Visuels Espaces bleus.pdf](#)

Bonjour Daniel,
Comme demandé, voici le résumé du projet, le communiqué de presse officiel et des éléments visuels.
En espérant que cela répond à ce que tu souhaites.
Cordialement,
Stéphan



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**

Président-directeur général

MUSÉE DE LA CIVILISATION

16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#) | [Se désabonner](#) | [Inscription à l'INFO-MUSÉE](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Tremblay, Daniel [REDACTED]

Envoyé : 17 septembre 2021 15:04

À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>

Objet : Bonjour Stéphan, Dans le cadre du reportage à venir sur les ondes de NOOVO, peux-tu m'envoyer un résumé du projet Espaces bleus? Un journaliste va communiquer avec toi dans les prochains jours pour la suite. Merci à l'avance et bon weekend! Daniel

Daniel Tremblay



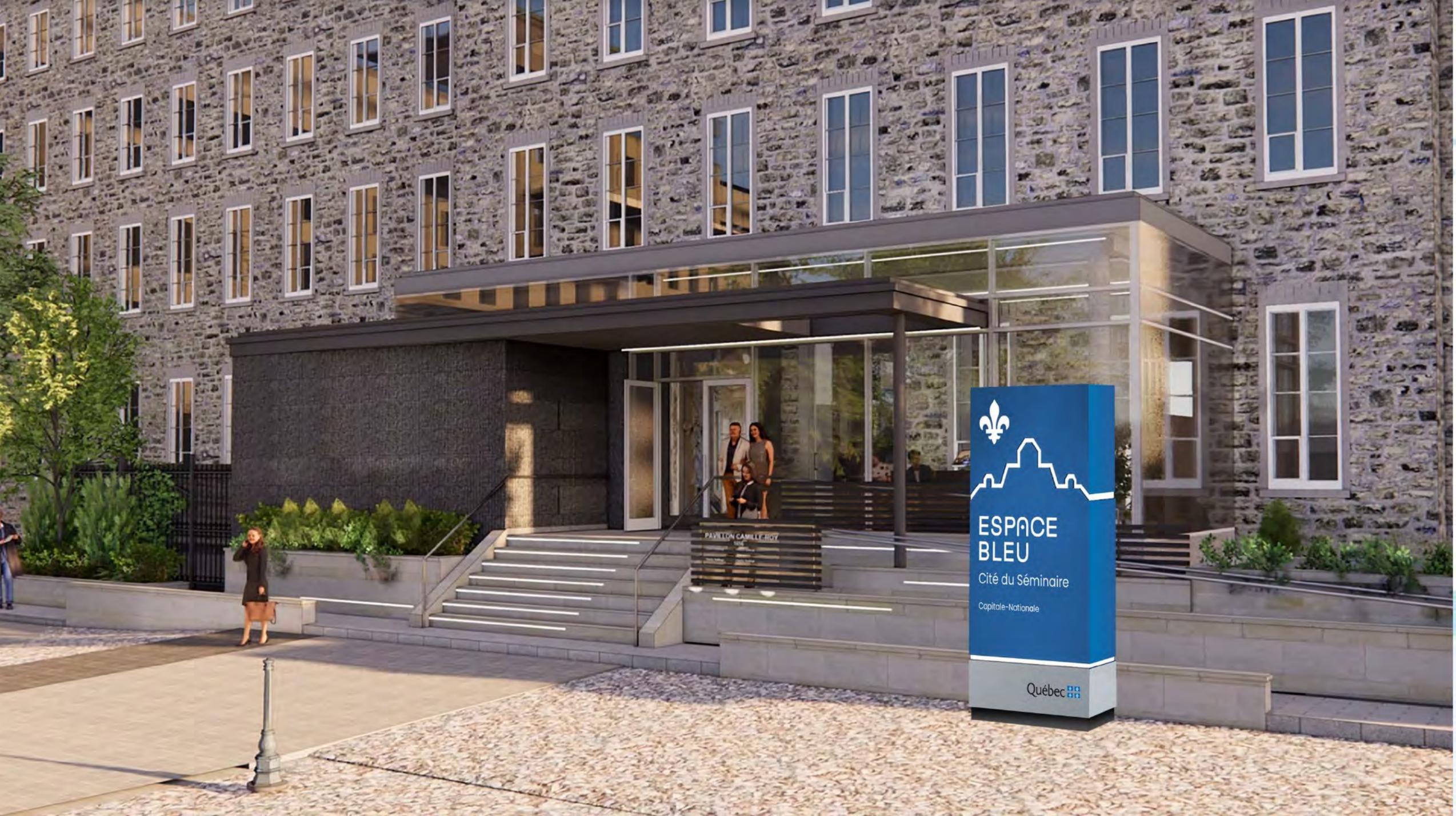
ESPACE BLEU



20
ESPACE BLEU

ESPACE BLEU
Cité du Séminaire
Université de Québec
Québec





ESPACE
BLEU

Cité du Séminaire

Capitale-Nationale

Québec 













Crédits

Modélisation du Pavillon Camille-Roy du Séminaire de Québec

- Musée de la Civilisation/ Delort & Brochu, architectes

Photo de Sylvie Bernier (page 6)

- Sylvie Bernier recevant l'Ordre de Montréal
- © Sylvain Légaré, Ville de Montréal

Alys Robi (page 6)

- Alys Robi, vers 1945
- © Bruno of Hollywood
- Musée de la Civilisation, don de la succession Lady Alys Robi

À titrer (page 8)

- Pierre Gauvreau (1922 – 2011)
- 1980
- Musée de la Civilisation, don de Janine Carreau, © Daniel Roussel

Salle du pavillon Camille-Roy, Séminaire de Québec (page 9)

- Musée de la Civilisation
- © Delort & Brochu, architectes

Coucher de soleil, pavillon Camille-Roy (page 10)

- Vue du pavillon Jean-Olivier-Briand
- Séminaire de Québec
- © Luc-Antoine Couturier

Culture et patrimoine - Québec annonce la création du réseau des Espaces bleus, un legs qui mettra en valeur l'héritage culturel québécois

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du premier ministre →

Juin 10, 2021, 13:30 ET

QUÉBEC, le 10 juin 2021 /CNW Telbec/ - Le premier ministre du Québec, M. François Legault, et la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, annoncent la création des Espaces bleus, un réseau constitué de bâtiments patrimoniaux restaurés et de quelques nouveaux bâtiments, qui auront pour vocation première de valoriser notre histoire, nos héroïnes et nos héros de tous les horizons et de toutes les époques. Bénéficiant d'un montant de 259 M\$, ce projet d'une ampleur inédite a été dévoilé aujourd'hui au pavillon Camille-Roy du Séminaire de Québec, qui constituera la tête du réseau des Espaces bleus.

En amorçant cette vaste opération, le gouvernement veut ainsi offrir un legs culturel, touristique et social qui profitera à l'ensemble des citoyennes et des citoyens ainsi qu'aux générations futures. Il souhaite aussi rendre hommage à ce qui fait la fierté des Québécois et faire de cette fierté commune un lien entre les régions, un pont entre leur passé et leur avenir.

Des sites et des immeubles à caractère patrimonial situés partout au Québec seront acquis, aménagés, restaurés et requalifiés dans cet objectif. Chaque Espace bleu sera unique et incarnera l'histoire des héros et des bâtisseurs de sa région respective. Ces pôles culturels et touristiques seront à la fois des lieux d'exposition et de diffusion. Ils seront dotés d'un café offrant des produits québécois locaux et d'une salle multifonctionnelle pour la diffusion et la médiation culturelles.

En collaboration avec des institutions muséales régionales, le Musée de la civilisation sera responsable de la conception, de la production, de la réalisation et de l'installation d'une exposition permanente et d'expositions itinérantes pour chacun des Espaces bleus. Ce parcours mettra en relief le caractère distinctif et le savoir-faire des régions, ainsi que tout ce qui a contribué à rendre les citoyens fiers de leur région.

L'Espace bleu de la Capitale-Nationale comportera également un volet consacré aux sciences, présentant notamment une riche collection d'objets scientifiques et des laboratoires d'expérimentation, grâce à une contribution de 2,5 M\$ de la Ville de Québec.

L'offre culturelle des Espaces bleus sera novatrice et complémentaire à celle des institutions muséales en raison d'une approche numérique et immersive de calibre international. Elle permettra en outre de découvrir des objets provenant de la collection nationale du Musée de la civilisation ainsi que des collections de divers musées québécois.

Le gouvernement du Québec souhaite faire des Espaces bleus non seulement des modèles de réussite en matière de requalification de lieux patrimoniaux, mais également des lieux qui valoriseront l'histoire du Québec et tout ce qui en fait « un grand peuple ».

Citations :

« Avec les Espaces bleus, on veut de l'audace. On veut sortir des sentiers battus. On veut des expositions excitantes, notamment pour les jeunes. On veut redonner vie à nos grandes réussites historiques. On veut faire le lien entre nos héros du passé et ceux du présent. Et on veut que ça touche l'ensemble des Québécois. En effet, il faut que les Québécois de chaque région se reconnaissent. Je veux que ce soit l'espace de tous les Québécois, de toutes les générations. Je veux qu'on se sente chez nous. Je veux qu'on soit fiers dès qu'on y met les pieds. »

François Legault, premier ministre

« Je suis très heureuse que la capitale nationale ait été sélectionnée pour accueillir la tête du réseau des Espaces bleus. Axé sur l'histoire unique de la région, l'Espace bleu de la Capitale-Nationale sera intégré à la Cité du Séminaire pour offrir aux visiteurs des expériences



exceptionnelles et ajouter à l'effervescence du Vieux-Québec, une destination culturelle incontournable. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

« En créant le réseau des Espaces bleus, notre gouvernement fait preuve d'un leadership jamais vu en matière de valorisation de notre patrimoine bâti, de notre histoire et de notre culture. Ce projet nous permettra de donner une nouvelle vie à des bâtiments emblématiques tout en permettant aux visiteurs d'y découvrir de façon originale celles et ceux qui ont fait la fierté de chacune des régions du Québec. Chaque Espace bleu aura pour mission de mettre en lumière l'histoire unique de sa région et de la rendre plus accessible. Les Espaces bleus contribueront ainsi à la beauté du Québec et à la valorisation de notre culture qui a toutes les raisons de nous rendre fiers. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« À travers ce magnifique réseau d'Espaces bleus, la Ville de Québec contribuera principalement au volet scientifique de la région de la Capitale-Nationale. Nous souhaitons soutenir et préparer une relève qui fera rayonner l'expertise, les compétences et l'innovation québécoises. Le volet consacré aux sciences est donc une grande étape de sensibilisation et de familiarisation qui aidera à stimuler l'intérêt pour ce domaine chez nos générations futures. »

Régis Labeaume, maire de Québec

« L'une des missions fondamentales du Musée est de faire connaître l'histoire du Québec en mettant au cœur de son approche l'être humain. Pour ce nouveau concept, on va encore plus loin en plaçant au centre du propos les caractéristiques, les sentiments et les valeurs qui inspirent la société québécoise. C'est un projet extrêmement stimulant, développé avec rigueur et qui sera réalisé dans un esprit d'échange et de collaboration avec chaque région. Je remercie le gouvernement du Québec pour cette marque de confiance envers le Musée de la civilisation. »

Stéphan La Roche, président-directeur général du Musée de la civilisation



SOURCE Cabinet du premier ministre

Renseignements: Sources : Ewan Sauves, Attaché de presse, Cabinet du premier ministre, 514 585-4451 ; Louis-Julien Dufresne, Attaché de presse, Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications, 418 380-2310 ; Information : Équipe des relations médias, Ministère de la Culture et des Communications, 418 380-2388

Liens connexes

<https://www.quebec.ca/premier-ministre/>

Les Espaces bleus en bref

- Des pôles culturels et touristiques à la grandeur du Québec.
- Un réseau découlant d'un vaste chantier de requalification patrimoniale.
- Des bâtiments architecturaux marqués par l'histoire, auxquels les citoyens sont attachés et qui les inspirent.
- Des lieux d'expression de la fierté et de l'identité québécoises.

Approche distinctive

Les Espaces bleus placent l'histoire, les héros, les bâtisseurs de la société québécoise au centre de leur action. Les personnages, les objets, les événements propres à chaque région sont mis en valeur, deviennent une source d'inspiration et incarnent ce qui éveille la fierté des Québécois. L'approche immersive et les moyens numériques déployés offrent une expérience unique dans tout le réseau des Espaces bleus.

Structure du réseau

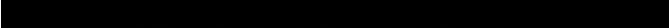
- La tête du réseau est située à Québec, dans le pavillon Camille-Roy de l'exceptionnel site historique et patrimonial du Séminaire de Québec.
- Des Espaces bleus sont inaugurés à travers le Québec.
- Chacun des pôles culturels comporte :
 - une exposition permanente,
 - une exposition temporaire,
 - une salle multifonctionnelle,
 - un local administratif,
 - un café mettant en valeur les produits locaux.

La Cité du Séminaire, tête du réseau des Espaces bleus

- Axé sur l'histoire de la capitale nationale, l'Espace bleu situé à la Cité du Séminaire offre, sur cinq étages, des expériences muséales innovantes dans un des plus beaux lieux du Québec, soit au cœur du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Une approche novatrice y est favorisée, par une muséologie qui met à profit les technologies numériques et qui met en valeur l'identité et la fierté québécoises, les sciences et la prestigieuse collection du Séminaire de Québec fondée au XVIII^e siècle. Le tout est rassemblé sous le thème de l'inspiration.

Des collections qui racontent le Québec

- Les objets sont intégrés aux divers plateaux de présentation. À la manière d'un théâtre d'objets, ils s'illuminent sous les projecteurs pour ainsi appuyer une mise en contexte, préciser un élément du discours du personnage ou illustrer une situation. Ils prennent littéralement vie devant les yeux des visiteurs.
- Des témoignages matériels mettent en lumière la diversité des dynamiques régionales et nationales composant la mosaïque de ce que fut le Québec, de ce qu'il est aujourd'hui et de ce à quoi il aspire.
- Des objets associés au vécu des personnages racontent l'expérience québécoise.
- Des documents et des objets qui lient les premières décennies de la Nouvelle-France à la période contemporaine.
- Une fabuleuse collection d'objets scientifiques anciens raconte l'histoire universelle des sciences tout en mettant en perspective les enjeux contemporains.
- La mise en valeur d'une collection nationale s'appuyant sur les collections du Musée de la civilisation, notamment celles du Séminaire de Québec, et les collections du réseau muséal québécois.

De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [Dubor, Yann](#)
Cc : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Re: Scénarios actions médiatiques EB_Québec
Date : 1 octobre 2021 17:35:14
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Allô,

Voici le document que j'ai partagé tout à l'heure.

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>
Envoyé : 1 octobre 2021 11:21
À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Objet : RE: Scénarios actions médiatiques EB_Québec

OK allons-y comme ça,

Je me questionnais sur l'expo de préfiguration, est-ce que c'est quelque chose que nous devons réaliser en plus de ce que l'on doit livrer pour sept 22 aux pavillons Camille Roy ?



Yann Dubor - T. 418 643-2158, poste **280**
Directeur
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>
Envoyé : 1 octobre 2021 09:20
À : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>
Objet : RE: Scénarios actions médiatiques EB_Québec

Les calendriers changent beaucoup ces temps-ci.

Des enjeux pour toi ?

Suis très pris ce matin et ça doit partir...

S.



Stéphane La Roche - T. 418 643-2158, poste 235
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>

Envoyé : 1 octobre 2021 08:53

À : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; La Roche, Stéphane <Stephan.LaRoche@mcq.org>

Objet : RE: Scénarios actions médiatiques EB_Québec

Allo

Beaucoup de nouveauté pour moi dans ceci j'aimerais t'en parler stp



Yann Dubor - T. 418 643-2158, poste 280
Directeur
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Envoyé : 30 septembre 2021 17:26

À : La Roche, Stéphane <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>

Objet : Scénarios actions médiatiques EB_Québec

Bonjour,

Le ministère nous a demandé de mettre à jour le scénario de la séquence d'annonces que vous aviez déjà préparé, avec une proposition de visites commentées au public et une exposition de préfiguration.

Le document est en annexe pour bonification de votre part.

Je dois l'envoyer demain.

Merci!

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Belleville, Brigitte](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#); [de Blois, Geneviève](#); [Paquet, Marc-André](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : RE: EB_Québec : répartition du programme muséal/Programme de construction
Date : 5 octobre 2021 17:46:08
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour à tous

Vous trouverez en pj :

- La nouvelle répartition des expositions dans les espaces « Schéma_solutions_potentielles »
- Les questions des architectes sur les fiches techniques, doc commençant par : « QRC-1 » (les nos correspondent à ceux du Programme de construction)
- Quant au Programme de construction : il est trop volumineux. Je viens d'en déposer une copie (déjà annotée par les collègues de la DDI), dans vos dossiers « Partage »

MERCI à chacun, chacune,

B.



Brigitte Belleville - T. 418 643-2158, poste 354
Chargée de projets d'exposition
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Envoyé : 5 octobre 2021 17:39

À : de Blois, Geneviève <Genevieve.Deblois@mcq.org>; Paquet, Marc-André <Marc-Andre.Paquet@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Bouchard-Gagnier, William <William.Bouchard-Gagnier@mcq.org>

Cc : Belleville, Brigitte <Brigitte.Belleville@mcq.org>

Objet : EB_Québec : répartition du programme muséal/Programme de construction

Bonjour,

Nous devons procéder rapidement à une révision des fiches du programme de construction pour le Camille-Roy en fonction de nos besoins muséaux et expérience du visiteur, et donc arrimés à la nouvelle répartition du programme muséal datant d'aujourd'hui.

Brigitte vous fera parvenir les documents en question pour que tout le monde puisse se préparer.

William et Brigitte rencontrent les architectes et ingénieurs le jeudi 14 octobre pour leur

présenter nos besoins.

Nous avons trois dates à vous proposer pour effectuer cet exercice ensemble :

- jeudi 7 octobre de 13h à 15h
- vendredi 8 octobre de 15h à 17h
- mardi 12 octobre de 8 h à 10h

Pourriez-vous me dire lesquels de ces moments vous conviennent?

Geneviève et Marc-André, c'est un gros exercice auquel on veut vous inclure dès le début. Brigitte et moi sommes conscientes que ça bouscule votre horaire et nous en excusons d'avance.

À bientôt,

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 558-3804

Directrice

Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Belleville, Brigitte](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#); [de Blois, Geneviève](#); [Paquet, Marc-André](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : RE: EB_Québec : répartition du programme muséal/Programme de construction
Date : 5 octobre 2021 17:46:12
Pièces jointes : [redacted]
[QRC-1_2021-10-05_Questions_Fiches_techniques-Architecture-Série1.pdf](#)
[image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour à tous

Vous trouverez en pj :

- La nouvelle répartition des expositions dans les espaces « Schéma_solutions_potentielles »
- Les questions des architectes sur les fiches techniques, doc commençant par : « QRC-1 » (les nos correspondent à ceux du Programme de construction)
- Quant au Programme de construction : il est trop volumineux. Je viens d'en déposer une copie (déjà annotée par les collègues de la DDI), dans vos dossiers « Partage »

MERCI à chacun, chacune,

B.



Brigitte Belleville - T. 418 643-2158, poste **354**
Chargée de projets d'exposition
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Envoyé : 5 octobre 2021 17:39

À : de Blois, Geneviève <Genevieve.Deblois@mcq.org>; Paquet, Marc-André <Marc-Andre.Paquet@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Bouchard-Gagnier, William <William.Bouchard-Gagnier@mcq.org>

Cc : Belleville, Brigitte <Brigitte.Belleville@mcq.org>

Objet : EB_Québec : répartition du programme muséal/Programme de construction

Bonjour,

Nous devons procéder rapidement à une révision des fiches du programme de construction pour le Camille-Roy en fonction de nos besoins muséaux et expérience du visiteur, et donc arrimés à la nouvelle répartition du programme muséal datant d'aujourd'hui.

Brigitte vous fera parvenir les documents en question pour que tout le monde puisse se préparer.

William et Brigitte rencontrent les architectes et ingénieurs le jeudi 14 octobre pour leur

présenter nos besoins.

Nous avons trois dates à vous proposer pour effectuer cet exercice ensemble :

- jeudi 7 octobre de 13h à 15h
- vendredi 8 octobre de 15h à 17h
- mardi 12 octobre de 8 h à 10h

Pourriez-vous me dire lesquels de ces moments vous conviennent?

Geneviève et Marc-André, c'est un gros exercice auquel on veut vous inclure dès le début. Brigitte et moi sommes conscientes que ça bouscule votre horaire et nous en excusons d'avance.

À bientôt,

Ana



Ana-Laura Baz - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Questions sur les fiches techniques du Programme de construction.

Projet : Réseau des Espaces Bleus
Pavillon Camille Roy

Date : 05 10 2021
Dossier : 21-422

000 GÉNÉRALITÉS

- Critère d'accès : Possibilité d'entrée de gros éléments... Y a-t-il une dimension de référence ? (Portes existantes dans murs porteurs environ 1100 mm (42 po) de largeur, fenêtres pour palan niv. 500 environ 1020 x 1830 mm (40po X 72 po) + système pour traverser la zone tampon.
- Occupation : Environ 200 visiteurs individuels + groupe de 200 personnes = 400 personnes. Valeur différente dans l'entête ? Simultanément : groupe de 250. ?
- Valider les modifications apportées au programme et la répartition des espaces muséaux.

100 HALL

- Vestiaire, salle d'allaitement, salle de rangement et de distribution des équipements d'aide à l'écoute et poste de garde doivent-ils obligatoirement se situer dans le hall ? La superficie requise pour ces fonctions contrevient à l'objectif d'espace traversant signifié au critère d'aménagement : « Ne devrait pas diviser l'impact visuel du hall, ni obstruer les fenêtres du hall ».
Si certaines de ces fonctions sont relocalisées, peut-on réduire les espaces alloués aux fonctions adjacentes (Accueil – Groupes, Médiation culturelle, Café) ?
- Quelle est la superficie du poste de garde ? Peut-il être dans la partie du hall partagée avec le Séminaire.
- Plancher : Recouvrement souple ? Y a-t-il une raison pour ce choix ?
- Est qu'il y aura un espace boutique ? (non prévu)

101 ACCUEIL/BILLETERIE

102 VESTIAIRE DU PUBLIC

- Est-il possible de combiner le vestiaire public avec le vestiaire d'accueil des groupes ? La localisation de cette fonction contrevient au critère d'aménagement : « Ne devrait pas diviser l'impact visuel du hall, ni obstruer les fenêtres du hall ».
- Est-ce que les modules de vestiaire mobiles sont requis ?

103 ACCUEIL - GROUPES

- Est-ce qu'une toilette et un local d'entretien sont requis à proximité de cet espace ? (non prévu)
- Est-ce que les chaises et les tables sont en permanence dans ce local? Doit-on intégrer un local de rangement mobilier pour les tables et chaises pour 100 personnes ? (non prévu) Y a-t-il un autre local d'entreposage que celui prévu au niveau 100 (réserves temporaires) ?
- Quel est le degré de porosité avec la médiation culturelle ?

200 CAFÉ

- Y a-t-il des équipements de cuisson requis (autre que le grille panini)?
- Y aura-t-il de la préparation de nourriture ?
- Y aura-t-il des cocktails dans l'espace de médiation culturelle qui requièrent un petit espace traiteur ?

201 ESPACE DE MÉDIATION CULTURELLE – NIVEAU 200

- 169.5 m² pour 20 personnes ?
- Est-ce que cet espace peut être ouvert et non cloisonné ? La fiche demande un contrôle d'accès sécurisé ?
- Y a-t-il du mobilier fixe requis ? Scène (praticable), agora, écran de projection ?

300

- Établir les proportions requises entre l'espace foyer (zone de transition-lumineuse) et l'espace Exposition (boite dans la boite-conditions muséales) ?
- Est-ce que la dimension des portes souhaitées 2.4 x 2.4 m est compatible avec la structure existante ? Les portes actuelles dans les murs porteurs ont environ 1100 mm de largeur.
- Plancher : Plancher plat et sans dénivelé devant les portes est demandé. Une légère pente sera requise aux accès à la salle si un plancher technique est construit. Est-ce acceptable ?

301

- Même questions que # 300

302

- Située dans la partie centrale au niveau 3, cette salle servira de circulation entre la partie est et ouest soit en enfilade ou avec un corridor tel que proposé dans les concepts présentés ce qui divise l'espace en deux salles plus petites. Est-ce que cette approche convient ?
- Exigences techniques (architecture) similaires aux autres salles d'exposition?

310



- Même questions que # 300

320



- Même questions que # 300.
- L'étanchéité des fenêtres d'origine ne permet pas les conditions muséales demandées.
Des zones tampons seront probablement requises pour contrôler l'environnement. À valider.

321



- Intégrer du rangement mobilier pour des tables et des chaises ?
-L'étanchéité des fenêtres d'origine ne permet pas les conditions muséales demandées.
Des zones tampons seront probablement requises pour contrôler l'environnement. À valider.
-Est-ce qu'un local sécurisé ou une armoire de sécurité sera requise pour entreposer des produits dangereux ?

400 LOCAL DU PERSONNEL

- Revêtement de sol souple en carreau de vinyle ? Y a-t-il une raison pour le choix de ce matériel ?

500 ENTREPÔT D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

- Ajouter une ou plusieurs petites salles d'entretien satellites dont une au niveau 200 près du café ? (non prévu)

501 RÉSERVE TEMPORAIRE

- Environnement climatique de type muséal, donc mur aveugle depuis la rue ?
- Est-ce que la réserve temporaire sert également de salle d'acclimatation ?
- Élargissement des ouvertures à valider avec structure.
- Surcharge d'entreposage avec rangement mobile (Mobilex). Capacité portante à valider avec structure.

502 ATELIER DE MUSÉOGRAPHIE ET AUDIOVISUEL

-Élargissement des ouvertures à valider avec structure.
- Est-ce que les conditions muséales sont requises ? (Le plans du programme montre une zone tampon)

503 DÉBARCADÈRE

600 TÉLÉCOMMUNICATIONS ET SÉCURITÉ

- Localisation et dimension de la salle principale de télécommunication à confirmer ?
- Identifier les besoins pour les salles ou armoires de télécom secondaires (localisation et dimensions) ? Est-ce une par salle d'exposition, une par étage ?

601 MÉCANIQUE : SALLE DES POMPES

602 MÉCANIQUE : PRODUCTION DE FROID

De : Martine.Chales@mcc.gouv.qc.ca
À : Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca; [REDACTED] cbourgeois2@sqi.gouv.qc.ca;
Dominique.Malack@mcc.gouv.qc.ca; [REDACTED] Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca; [La Roche, Stéphan](#)
Cc : Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca; Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca
Objet : Documents - Comité exécutif Espaces bleus
Date : 25 octobre 2021 17:04:25
Pièces jointes : [32919693.jpg](#)
[32382600.jpg](#)
[32022073.jpg](#)
[32466835.jpg](#)
[REDACTED]

- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint les documents en prévision de la rencontre de demain 10 h.

Prendre note que ce sont des documents de travail et qu'ils ne sont pas approuvés par Madame Louise Chamberland, ni la SQI et ni le MCIV.

(Voir fichier joint : EB-PCR-Concept-23-09-2021.pdf)(Voir fichier joint : EB C-N Répartition des espaces_2021_10_12.pdf)(Voir fichier joint : Comité exécutif_Camille-Roy_2021-10-26.docx)

Cordialement,

Martine Châles

Adjointe administrative
Secrétariat général et bureau de la sous-ministre
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2319, poste 7127
Courriel : martine.chales@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



De : Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca
À : Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca; [La Roche, Stéphan](mailto:La.Roche.Stephan@mcc.gouv.qc.ca); Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca;
Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca
Cc : Isabelle.Carrier-Robitaille@mcc.gouv.qc.ca; Christian.Lamy@mcc.gouv.qc.ca
Objet : EB charte_V4 2021-11-09.docx
Date : 9 novembre 2021 16:17:38
Pièces jointes : [32368857.jpg](#)
[32788891.jpg](#)
[32426985.jpg](#)
[32373848.jpg](#)

- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Tel que convenu, veuillez trouver ci-joint, pour discussion, la charte de projet mise à jour avec certains paragraphes surlignés en gris (par moi), pour attirer l'attention sur des enjeux ou sur des positions initiales que nous pourrions vouloir confirmer ou remettre sur la table.

Un projet de lettre mandat de même qu'un document résumé "deux pages" vous sera aussi acheminé sous peu afin de préciser le processus décisionnel d'améliorer la circulation de l'information.

Je suis ouverte à toute suggestion de votre part !

Merci !

Louise Chamberland

Sous-ministre adjointe

Secrétariat à la promotion de la culture québécoise
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-9288, poste 5701
Courriel : louise.chamberland@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



(Voir fichier joint : *charte_V4 2021-11-09.docx*)

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Nolin, Louis-Yves](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Rioux, Rhonda](#)
Objet : TR: EB charte_V4 2021-11-09.docx
Date : 9 novembre 2021 16:26:09
Pièces jointes : [32368857.jpg](#)
[32788891.jpg](#)
[32426985.jpg](#)
[32373848.jpg](#)
[logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Bonjour,

Vos commentaires sont (plus que) les bienvenus.

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 novembre 2021 16:17

À : [Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca](#); [La Roche, Stéphan](#) <Stephan.LaRoche@mcq.org>;

[Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca](#); [Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca](#)

Cc : [Isabelle.Carrier-Robitaille@mcc.gouv.qc.ca](#); [Christian.Lamy@mcc.gouv.qc.ca](#)

Objet : EB charte_V4 2021-11-09.docx

- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Tel que convenu, veuillez trouver ci-joint, pour discussion, la charte de projet mise à jour avec certains paragraphes surlignés en gris (par moi), pour attirer l'attention sur des enjeux ou sur des positions initiales que nous pourrions vouloir confirmer ou remettre sur la table.

Un projet de lettre mandat de même qu'un document résumé "deux pages" vous sera aussi acheminé sous peu afin de préciser le processus décisionnel d'améliorer la circulation de l'information.

Je suis ouverte à toute suggestion de votre part !

Merci !

Louise Chamberland

Sous-ministre adjointe

Secrétariat à la promotion de la culture québécoise

Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-9288, poste 5701
Courriel : louise.chamberland@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



(Voir fichier joint : charte_V4 2021-11-09.docx)

De : Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca
À : Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca; [La Roche, Stéphan](mailto:La.Roche.Stephane@mcc.gouv.qc.ca); Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca;
isabelle.marcotte@mce.gouv.qc.ca; cbourgeois2@sqi.gouv.qc.ca; Dominique.Malack@mcc.gouv.qc.ca; Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca
Cc : Martine.Chales@mcc.gouv.qc.ca; Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca; Christian.Lamy@mcc.gouv.qc.ca; [Nolin, Louis-Yves](mailto:Nolin.Louis-Yves@mcc.gouv.qc.ca); Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca
Objet : AJOUT ODJ : Espaces bleus - Comité exécutif MCC mardi 16 novembre
Date : 15 novembre 2021 16:31:52
Pièces jointes : [32742552.jpg](#)
[32952120.jpg](#)
[32322900.jpg](#)
[32646423.jpg](#)

- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour à tous,

En complément de l'envoi de Geneviève la semaine passée, vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de la rencontre de demain, 9h00.

Bonne fin de journée

(Voir fichier joint : OJ-comite executif MCC-Espaces bleus-2021-11-16.docx)

Pascale Demers

Bureau de projet des Espaces bleus
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 455-8990 (cell)
Courriel : pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



----- Transféré par Pascale Demers/225/QC/MCC le 2021-11-15 16:29 -----

De : Genevieve Baril/225/QC/MCC
A : Louise Chamberland/225/QC/MCC@MCC, "Stephan La Roche" <Stephan.LaRoche@mcq.org>, Nathalie Verge/225/QC/MCC@MCC, isabelle.marcotte@mce.gouv.qc.ca, cbourgeois2@sqi.gouv.qc.ca, Dominique Malack/225/QC/MCC@MCC, Jean-Francois.Lamarre@mce.gouv.qc.ca
Cc : Martine Chales/225/QC/MCC@MCC, Pascale Demers/225/QC/MCC@MCC, Christian Lamy/1435/MTL/MCC@MCC, louis-yves.nolin@mcq.org
Date : 2021-11-12 14:07
Objet : Espaces bleus - Comité exécutif MCC mardi 16 novembre

Bonjour,

En prévision du prochain comité exécutif MCC qui aura lieu mardi prochain, le 16 novembre, vous trouverez le projet d'ordre du jour, ainsi que la plus récente version du document de travail du Musée de la civilisation sur la configuration des espaces au Camille-Roy.

(Voir fichier joint : EB C-N Répartition Expositions_2021_11_12.pdf)

Très bonne fin de semaine!

Geneviève

Coordonnatrice
Bureau de projet
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Cellulaire : (418) 456-8318

Courriel : genevieve.baril@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



De : [Alexandre Lebrasseur](#)
À : [Philippe Poulin](#); [Jean Brochu](#); [Bernard Serge Gagne](#); [olaporte](#); [Lemyre, Martin](#); [Francois Allard](#); [Belleville, Brigitte](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Bouchard-Gagnier, William](#); [Maxime LEBEAU](#)
Cc : [Katerine Mc Kinnon](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Olivier Potvin](#); [Brochu, Daniel](#); [Didier LEVESQUE](#); [Raffaele LEMMO](#); [Wagner, Valérie](#); [Isabelle Carrier-Robitaille](#)
Objet : RICQ-Camille-Roy_Atelier de Travail
Date : 22 novembre 2021 08:32:22
Pièces jointes : 

Bonjour à tous,

Je joins au présent courriel les documents utilisés lors de la présentation de Philippe en lien avec l'aménagement des différents espaces. En voici quelques spécifications :

En référence au document de présentation des options de traitement fait par Delort/Brochu – ABCP – Cima+ (voir ci-joint)

- Les espaces en **Jaune** correspondent à des espaces de confort (1 - Traitement minimal)
 - Les espaces **Bleu** correspondent à des espaces muséaux (2 – Boîte opaque)
- ** Les conditions à respecter (humidité, variation température, lumière, etc.) pour chacun des espaces sont telles que décrites dans le document de présentation des options de traitement

Nous avons reçu la commande d'évaluer les options suivantes, autant en termes d'architecture que de mécanique :

 (Niveau 300)

- Option 1 : Conditions muséales (2 – Boîte opaque)
- Option 2 : Condition de confort (1 – Traitement minimal)

 (Niveau 500 – Côté Rue de l'université)

- Option 1 : Conditions muséales (2 – Boîte opaque)
- Option 2 : Conditions muséales (3 – Cloison de verre)

Afin de rencontrer cet échéancier, les prochains ateliers de travail (Jeudi 13h30-15h30) seront spécifiques aux besoins des professionnels et devraient par le fait même libérer plusieurs participants. Quelques jours avant l'atelier, je transmettrai les sujets qui seront traités ainsi que la liste des participants.

Merci,

Alexandre Lebrasseur, ing.

Chargé de projets

Société québécoise des infrastructures

Édifice Hector-Fabre

525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage

Québec (Québec) G1R 5S9

Cellulaire : (418) 564-6115

alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca

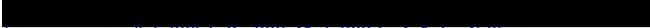
www.sqi.gouv.qc.ca

pilierdevotreavenir.com

**** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et le détruire.****

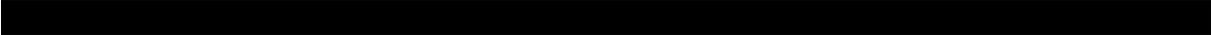
Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Baz, Ana-Laura](mailto:Baz_Ana-Laura)
A : Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca
Cc : Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca; Heloise.Rondeau-Geoffrion@mcc.gouv.qc.ca; Isabelle.Carrier-Robitaille@mcc.gouv.qc.ca; Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca; Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca; Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca; [La Roche, Stéphan](mailto:La_Roche,_St%C3%A9phan)
Objet : Re: Présentation pour la ministre
Date : 9 décembre 2021 15:16:54
Pièces jointes : [30416918.gif](#)
[30452125.jpg](#)
[30960340.jpg](#)
[30169578.jpg](#)
[30793319.jpg](#)
[graycol.gif](#)
[30215177.gif](#)
[30734236.gif](#)
[30839985.gif](#)
[30653338.gif](#)
[30962283.gif](#)
[30824664.gif](#)
[30039264.gif](#)

[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour à tous,

Voici la présentation ajustée.


Nous aurons le temps d'en rediscuter.

C'est franchement impressionnant et satisfaisant de voir le travail accompli. Bravo à notre beau travail d'équipe!

Bonne fin d'après-midi,

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca <Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 décembre 2021 11:52

À : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Cc : Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; Heloise.Rondeau-Geoffrion@mcc.gouv.qc.ca <Heloise.Rondeau-Geoffrion@mcc.gouv.qc.ca>; Isabelle.Carrier-Robitaille@mcc.gouv.qc.ca <Isabelle.Carrier-Robitaille@mcc.gouv.qc.ca>; Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; [La Roche, Stéphan](mailto:La_Roche,_St%C3%A9phan) <Stephan.LaRoche@mcq.org>

Je te transmets la version que nous avons retravaillée aujourd'hui, afin que vous puissiez prendre connaissance de nos modifications à la suite des commentaires de Nathalie.
Merci de repartir de cette version pour intégrer vos derniers ajustements, le cas échéant. À noter que nous avons ajouté une diapo sur les défis (enjeux) à la fin de la présentation.
Merci aussi d'ajouter les précisions souhaitées à la diapo 3 présentant la configuration des espaces du Camille-Roy.

████████████████████

Nous attendrons la version consolidée demain (des petits ajouts de dernière minute pourront s'ajouter, car nous espérons encore des estimations pour certains sites du ██████████ :)

Merci et bonne soirée !

Geneviève

□ "Baz, Ana-Laura" ---2021-12-08 08:27:23---Bonjour mesdames, Simplement pour vous dire que je vous enverrai de nouvelles diapos pour les pages

De : "Baz, Ana-Laura" <Ana-Laura.baz@mcq.org>
A : "Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca" <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>, "Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca" <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : "La Roche, Stéphan" <Stephan.LaRoche@mcq.org>
Date : 2021-12-08 08:27
Objet : Présentation pour la ministre

Bonjour mesdames,

Simplement pour vous dire que je vous enverrai de nouvelles diapos pour les pages 24 (enjeux) et 26 (ajuster et bonifier le texte).

Je devrais pouvoir vous l'envoyer en fin de journée aujourd'hui.

Je ne serai pas de la statutaire ce matin, mais Stéphan y sera.

Ana

 **Ana-Laura Baz**, (elle) - T. 418 558-3804
Directrice
Direction du développement et de l'innovation
MUSÉE DE LA CIVILISATION
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada
mcq.org 



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#)

◆ Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Dubor, Yann](#)
À : [La Roche, Stéphan](#)
Cc : [Desmeules, Anne-Sophie](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Plan de com Espaces Bleus
Date : 10 février 2022 08:19:55
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Stéphan,

Voici le plan de com du MCC avec nos commentaires. Je te laisse regarder ça et nous revenir avec tes commentaires. Je transmettrai au MCC par la suite.

Merci



Yann Dubor - T. 418 643-2158, poste **280**
Directeur
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Envoyé : 9 février 2022 17:31
À : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>
Cc : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>; Morel-Lebrun, Chanele <Chanele.Morel-Lebrun@mcq.org>; Forgues, Lydia <Lydia.Forgues@mcq.org>
Objet : Re: Plan de comm Espaces Bleus

Bonjour,

Voici le document avec mes ajouts et commentaires.

Merci beaucoup!

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>

Envoyé : 8 février 2022 15:23

À : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Cc : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>; Morel-Lebrun, Chanele <Chanele.Morel-Lebrun@mcq.org>; Forgues, Lydia <Lydia.Forgues@mcq.org>

Objet : Plan de comm Espaces Bleus

Bonjour Ana-Laura,

Tu trouveras ci-joint le plan de comm soumis par le MCC pour commentaires. Tu verras que Yann et moi l'avons commenté. Je t'invite à y jeter un œil, suite à quoi nous pourrions le retourner au MCC (d'ici la fin de la semaine idéalement).

Je crois que Yann aimerait également le montrer à M. La Roche.

Je le joins ici mais il est également sur le P :

P:\Espaces_bleus\00_Reseau_general\04_COMMUNICATIONS\04_650_Materiel_informationnel_promotionnel\Plan de comm MCC

Bonne journée,

AS



Anne-Sophie Desmeules - T. 418 643-2158, poste **208**

Relationniste de presse

Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Dubor, Yann](#)
Objet : RE: Plan de com Espaces Bleus
Date : 11 février 2022 14:38:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Voici mes corrections.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>
Envoyé : 10 février 2022 08:18
À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>
Cc : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Objet : Plan de com Espaces Bleus

Bonjour Stéphan,

Voici le plan de com du MCC avec nos commentaires. Je te laisse regarder ça et nous revenir avec tes commentaires. Je transmettrai au MCC par la suite.

Merci



Yann Dubor - T. 418 643-2158, poste **280**
Directeur
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Envoyé : 9 février 2022 17:31
À : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>
Cc : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>; Morel-Lebrun, Chanele <Chanele.Morel-Lebrun@mcq.org>; Forgues, Lydia <Lydia.Forgues@mcq.org>
Objet : Re: Plan de comm Espaces Bleus

Bonjour,

Voici le document avec mes ajouts et commentaires.

Merci beaucoup!

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>

Envoyé : 8 février 2022 15:23

À : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>

Cc : Dubor, Yann <Yann.Dubor@mcq.org>; Morel-Lebrun, Chanele <Chanele.Morel-Lebrun@mcq.org>; Forgues, Lydia <Lydia.Forgues@mcq.org>

Objet : Plan de comm Espaces Bleus

Bonjour Ana-Laura,

Tu trouveras ci-joint le plan de comm soumis par le MCC pour commentaires. Tu verras que Yann et moi l'avons commenté. Je t'invite à y jeter un œil, suite à quoi nous pourrions le retourner au MCC (d'ici la fin de la semaine idéalement).

Je crois que Yann aimerait également le montrer à M. La Roche.

Je le joins ici mais il est également sur le P :

P:\Espaces_bleus\00_Reseau_general\04_COMMUNICATIONS\04_650_Materiel_informationnel_promotionnel\Plan de comm MCC

Bonne journée,

AS



Anne-Sophie Desmeules - T. 418 643-2158, poste **208**
Relationniste de presse
Direction de la mise en marché et du mécénat

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Belleville, Brigitte](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : TR: Présentation gouvernance et processus - Espaces bleus
Date : 7 mars 2022 10:53:43
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)



Merci Ana-Laura pour le partage. Infos utiles pour comprendre les dédales des décisions. Le tableau de bord du MCC est vraiment bien!



Brigitte Belleville - T. 418 643-2158, poste 354
Chargée de projets d'expositions
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Envoyé : 7 mars 2022 09:50
À : Belleville, Brigitte <Brigitte.Belleville@mcq.org>; Dumais, Eve <Eve.Dumais@mcq.org>; Smith, Karen <Karen.Smith@mcq.org>; Hélène Giguère <Helene.Giguere@mcq.org>; Béland, Marie-Ève <Marie-Eve.Beland@mcq.org>; Boivin-Fournier, Raphaël <Raphael.Boivin-Fournier@mcq.org>; Beaudoin, Claudine <Claudine.Beaudoin@mcq.org>; Riberolles, Marion <Marion.Riberolles@mcq.org>; Wagner, Valérie <Valerie.Wagner@mcq.org>; Shaulis, Andréa <Andrea.Shaulis@mcq.org>; Gignac, Valérie <Valerie.Gignac@mcq.org>; Langlois, Katy <Katy.Langlois@mcq.org>; Tremblay, Myriam <Myriam.Tremblay@mcq.org>; Desmeules, Anne-Sophie <Anne-Sophie.Desmeules@mcq.org>; Paquet, Marc-André <Marc-Andre.Paquet@mcq.org>
Objet : TR : Présentation gouvernance et processus - Espaces bleus

Bonjour,

Voici les présentations de la SQI et du MCC, complémentaire au nôtre que je vous ai déjà envoyé.

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste 421
Directrice
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Jonathan Simard <jimard@sqi.gouv.qc.ca>
Envoyé : 7 mars 2022 09:12

À : Héloïse Rondeau-Geoffrion <heloise.rondeau-geoffrion@mcc.gouv.qc.ca>; Isabelle Carrier-Robitaille <isabelle.carrier-robitaille@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Dave Thomas <dthomas@sqj.gouv.qc.ca>; Philippe Poulin <ppoulin4@sqj.gouv.qc.ca>; Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqj.gouv.qc.ca>; Cindy Boudoul <cboudoul@sqj.gouv.qc.ca>; David Couture <dcouture@sqj.gouv.qc.ca>; Théo Boucherie <tboucherie@sqj.gouv.qc.ca>
Objet : Présentation gouvernance et processus - Espaces bleus

Bonjour à tous,

Encore une fois un grand merci d'avoir pris le temps de préparer le contenu et de participer aux échanges. Les supports visuels présentés lors la séance sont en p.j. de ce courriel.

Bonne semaine!

Jonathan Simard, PMP

Chargé de projets architecte

Société québécoise des infrastructures
Direction de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418-805-1897
jsimard@sqj.gouv.qc.ca
www.sqj.gouv.qc.ca
www.pilierdevotreavenir.com

**** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.****

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Cliche-Lamoureux, Simon](#)
Objet : TR: Cadre et/ou structure de gouvernance du MCC pour les EB
Date : 18 mars 2022 07:47:31
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Allô Simon,

On va intégrer la diapo 2 de cette présentation (structure de gouvernance) dans ma présentation PP pour le SES. On va aller la mettre entre les diapos 11 et 12 de ma présentation.

J'aurai d'autres petits ajustements à faire à ma présentation.

Fais-moi signe quand tu seras prêts et disponibles et on se fera un petit Teams entre mes diverses réunions ce matin.

Merci !

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>
Envoyé : 17 mars 2022 18:56
À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Rioux, Rhonda <Rhonda.Rioux@mcq.org>
Objet : RE: Cadre et/ou structure de gouvernance du MCC pour les EB

Voici le document qui a été déposé par le MCC lors de la présentation de la structure de gouvernance du MCC, de la SQI et du MCQ.

A+



Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**
Directeur
Direction des finances et des opérations

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : La Roche, Stéphan <[Stephan.LaRoche@mcq.org](#)>
Envoyé : 17 mars 2022 18:05
À : Rioux, Rhonda <[Rhonda.Rioux@mcq.org](#)>; Nolin, Louis-Yves <[Louis-Yves.Nolin@mcq.org](#)>
Objet : Cadre et/ou structure de gouvernance du MCC pour les EB

Bonsoir,

L'un de vous deux serait-il capable de me transmettre le document de structure de gouvernance du MCC pour les EB ?

Je n'arrive pas à le retrouver et j'en ai besoin demain midi.

Merci !

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#); [Lévesque, Gontran](#); [Nolin, Louis-Yves](#)
Cc : [Dubor, Yann](#); [Rioux, Rhonda](#)
Objet : TR: EB Capitale-Nationale - Québec - Note d'information - échéancier
Date : 22 mars 2023 09:38:48
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Bonjour,

PVI, voici les 2 notes préparées par la SQI sur les délais dans les échéanciers de l'EBCN.

Je n'en ai pas encore pris connaissance.

On s'en reparle.

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Geneviève Baril <genevieve.baril@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 mars 2023 09:19
À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>
Cc : Pascale Demers <pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca>; Louise Chamberland <louise.chamberland@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : TR: EB Capitale-Nationale - Québec - Note d'information - échéancier

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Stephan,

Tel que discuté, voici la note de service rédigée par la SQI sur l'échéancier du Camille-Roy.

Geneviève

De : Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>
Envoyé : 14 mars 2023 10:08
À : Pascale Demers <pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca>; Geneviève Baril <genevieve.baril@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : EB Capitale-Nationale - Québec - Note d'information - échéancier

ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Geneviève et Pascale,

Voici la note d'information, laquelle a été revue par notre vice-présidence. J'espère que le tout sera à votre satisfaction.

Merci de votre collaboration!

Philippe Poulin, architecte

Directeur

Société québécoise des infrastructures
Direction de la gestion de projets Est 4 Répondant MO
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646-1766
Cellulaire : (418) 569-5304
Télécopieur : 418 646-6707
philippe.poulin@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Lévesque, Gontran](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [La Roche, Stéphan](#)
Objet : RE: suivi de nos 2 dossiers pour le Ministère
Date : 21 avril 2022 18:32:08
Pièces jointes : [AO2_Expériences_Enligne_virtuelles_TeteReseauV6.docx](#)
[image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Voici l'appel D'offres 2 qui est prête. La section avec changement est surligné en jaune.

Merci!

Gontran



Gontran Lévesque - T. 418 643-2158, poste **291**

Directeur

Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>

Envoyé : 21 avril 2022 17:27

À : Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>

Objet : RE: suivi de nos 2 dossiers pour le Ministère

Voici l'appel d'offres 1 qui est prête

Merci!

Gontran



Gontran Lévesque - T. 418 643-2158, poste **291**

Directeur

Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Dubé, Tony <Tony.Dube@mcq.org>

Envoyé : 21 avril 2022 10:31

À : Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Lemelin, Jérôme <Jerome.Lemelin@mcq.org>; Boivin-Fournier, Raphaël <Raphael.Boivin-Fournier@mcq.org>

Objet : suivi de nos 2 dossiers pour le Ministère

Bonjour,

J'aimerais faire un suivi de nos 2 dossiers pour le Ministère. Le délai sera très serré pour publier demain si je n'ai pas les autorisations aujourd'hui. Est-ce que le Ministère a approuvé nos documents? Je vous joins la dernière version.

Un rappel pour les autorisations :

- Je dois obtenir le nom de la personne qui sera le membre externe pour le comité de sélection. Je dois connaître également le nom de l'organisme où elle travaille. Je dois faire approuver par M. La Roche la liste complète des noms des membres du comité de sélection afin de pouvoir publier sur SEAO.
- Le document "Demande d'appel d'offres" doit être signé par M, La Roche afin de pouvoir publier sur SEAO.

Merci beaucoup.



Tony Dubé - T. 418 643-2158, poste **276**
Responsable des achats
Direction de l'administration et du secrétariat général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement



**MUSÉE DE LA
CIVILISATION**

Québec 

CONSEIL STRATÉGIQUE POUR L'EXPÉRIENCE EN LIGNE
ET VIRTUELLE GLOBALES DU RÉSEAU DES ESPACES
BLEUS

Dossier : CSEL-220519

Appel d'offres public

fondé sur le meilleur rapport qualité-prix

**Musée de la civilisation
16, rue de la Barricade
Québec (Québec) G1K 8W9**

22 avril avril 2022



TABLE DES MATIÈRES

1.	<u>RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES.....</u>	5
1.1	SERVICES REQUIS.....	5
1.2	RÉCEPTION DES SOUMISSIONS.....	5
1.3	REPRÉSENTANTS DU MUSÉE.....	5
1.4	ANALYSE DES SOUMISSIONS.....	5
1.5	ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC.....	6
1.6	ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE.....	6
1.7	DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MUSÉE RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES.....	6
1.8	AVERTISSEMENT.....	7
1.9	COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS.....	8
2.	<u>QUESTIONNAIRE DE NON-PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES.....</u>	9
3.	<u>DESCRIPTION DES BESOINS.....</u>	10
3.1	<u>CONTEXTE.....</u>	10
3.1.1	<u>PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION ET DE SA MISSION.....</u>	10
3.1.3.	<u>PRINCIPES DIRECTEURS DU RÉSEAU DES ESPACES BLEUS.....</u>	11
3.1.4.	<u>PRÉSENTATION DES GRANDS AXES DU NUMÉRIQUE AU SEIN DU RÉSEAU DES ESPACES BLEUS.....</u>	12
3.2	<u>SERVICES REQUIS ET OBJECTIFS VISÉS.....</u>	12
3.3	<u>DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TÂCHES À RÉALISER.....</u>	13
3.4	<u>MODALITÉS DE GESTION ET D'EXÉCUTION DU MANDAT.....</u>	14
3.4.1	<u>ENVERGURE DU MANDAT.....</u>	14
3.4.2	<u>LIEU DE TRAVAIL.....</u>	14
3.4.3	<u>REMPLACEMENT DE LA RESSOURCE.....</u>	14
3.4.4	<u>DURÉE DU CONTRAT.....</u>	15
4.	<u>CRITÈRES QUALIFICATIFS ET GRILLE D'ÉVALUATION.....</u>	16
4.1	EXPÉRIENCE DU PRESTATAIRE DE SERVICE.....	16
4.1.1	ATTENTES MINIMALES.....	16
4.2	EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE PROPOSÉE.....	17
4.2.1	ATTENTES MINIMALES.....	17
4.3	COMPREHENSION DU MANDAT.....	17
4.3.1	ATTENTES MINIMALES.....	17
4.4	GRILLE D'ÉVALUATION.....	18
5.	<u>INSTRUCTIONS AUX PRESTATAIRES DE SERVICES.....</u>	19



5.1	PRÉÉANCE DE LA RÉGLEMENTATION	19
5.2	CONDITIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DE LA SOUMISSION	19
5.3	ÉLABORATION ET PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION	21
5.4	CONDITIONS RELATIVES À L'EXAMEN DES SOUMISSIONS	24
5.5	SIGNATURE DU CONTRAT.....	28
6.	<u>CONDITIONS GÉNÉRALES</u>	<u>30</u>
6.1	COLLABORATION.....	30
6.2	PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEUR.....	30
6.3	LIEN D'EMPLOI	31
6.4	LOIS ET RÈGLEMENTS.....	31
6.5	REMBOURSEMENT DE DETTE FISCALE.....	31
6.6	RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE DE SERVICES.....	31
6.7	CONFLITS D'INTERETS.....	32
6.8	DEFAULT DU PRESTATAIRE DE SERVICES.....	32
6.9	INEXÉCUTION DU CONTRAT.....	33
6.10	RESILIATION DU CONTRAT.....	33
6.11	RESPECT DU CONTRAT.....	34
6.12	CESSION DU CONTRAT	34
6.13	LIEU DE PASSATION DU CONTRAT	34
6.14	CALCUL DES DELAIS.....	34
6.15	ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ.....	34
	<u>ANNEXE 1 - ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE DE SERVICES.....</u>	<u>36</u>
	<u>ANNEXE 2 - OFFRE DE PRIX (SOUS PLI SÉPARÉ).....</u>	<u>37</u>
	<u>ANNEXE 3 - BORDEREAU DE PRIX (SOUS PLI SÉPARÉ).....</u>	<u>38</u>
	<u>ANNEXE 4 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MUSÉE DE LA CIVILISATION RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES</u>	<u>39</u>
	<u>ANNEXE 5 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE....</u>	<u>40</u>
	<u>ANNEXE 6 - FORMULAIRE DE RÉOLUTION.....</u>	<u>43</u>
	<u>ANNEXE 7 : PROJET DE CONTRAT.....</u>	<u>44</u>



LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS À JOINDRE

IMPORTANT : Vous devez satisfaire toutes les conditions d'admissibilité ainsi que toutes les conditions de conformité des soumissions mentionnées aux articles **5.4.1 et 5.4.2** de la section « Instructions aux Prestataires de services ».

Une omission ou une erreur relative à ces conditions pourrait entraîner le rejet de la soumission.

✓ **Avez-vous joint, à la soumission, tous les documents énumérés ci-dessous dûment remplis et signés?**

- Tous les éléments de réponses aux critères de sélection de la section 4
- Attestation de Revenu Québec (ARQ) conforme à l'article 5.2.1
- Formulaire « Engagement du Prestataire de services » / Annexe 1
- Formulaire « Offre de prix » / Annexe 2 (**sous pli séparé avec le Bordereau de prix**)
- Formulaire « Bordereau de prix » / Annexe 3 (**sous pli séparé avec l'Offre de prix**)
- Déclaration concernant les activités de lobbyisme / Annexe 4
- Attestation relative à la probité du soumissionnaire / Annexe 5
- Formulaire de résolution / Annexe 6
- Tout autre document requis aux conditions d'admissibilité et aux conditions de conformité des soumissions / articles 5.4.1 et 5.4.2



1. RENSEIGNEMENTS PRÉLIMINAIRES

1.1 SERVICES REQUIS

Le Musée de la civilisation sollicite les services d'un Prestataire de services spécialisé en expériences numériques en ligne et virtuelles.

Si vous êtes intéressé à présenter une offre dans le cadre du présent projet, vous êtes invité à prendre connaissance du présent document d'appel d'offres et d'acheminer votre soumission aux conditions et aux délais prescrits.

1.2 RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Tous les documents de soumission devront être retournés dans une enveloppe scellée, identifiée au nom du Prestataire de services et portant la mention « **CONSEIL STRATÉGIQUE POUR L'EXPÉRIENCE EN LIGNE ET VIRTUELLE GLOBALES DU RÉSEAU DES ESPACES BLEUS / DOSSIER NO : CSEL-220519** », à l'attention de Tony Dubé, responsable des achats, et ce, **au plus tard à 14h30, heure locale de Québec, le 19 mai 2022** et seront reçus à la messagerie du Musée de la civilisation au 16, rue de la Barricade, Québec (Québec) G1K 8W9. L'horodateur de la réception du Musée fera foi de la date et de l'heure de la réception de la soumission.

Toute soumission reçue après ce délai sera automatiquement rejetée. Il est de la responsabilité du Prestataire de services de s'assurer que les documents sont bien parvenus au Musée de la civilisation dans le délai prescrit.

Le Musée de la civilisation se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues.

1.3 REPRÉSENTANTS DU MUSÉE

Pour toute question technique, vous pouvez contacter par courriel M Raphaël Boivin-Fournier, chargé de projet numérique, à cette adresse : raphael.boivin-fournier@mcq.org pour toute question administrative, vous pouvez contacter M. Tony Dubé, responsable des achats, au 418 643-2158 poste 276 (Tony.Dube@mcq.org).

1.4 ANALYSE DES SOUMISSIONS

L'analyse des soumissions sera effectuée par un comité de sélection selon les critères de la grille d'évaluation définis aux documents d'appel d'offres.



1.5 ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC

Tout prestataire de services ayant un établissement au Québec doit transmettre au Musée, avec sa soumission, une attestation valide par l'Agence du revenu du Québec, nommée « Attestation de Revenu Québec ». Cette attestation du prestataire de services est valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel elle a été délivrée.

De plus, l'attestation du prestataire de services ne doit pas avoir été délivrée après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

1.6 ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

Par le dépôt du formulaire « Attestation relative à la probité du soumissionnaire », joint en annexe et dûment signé, le soumissionnaire déclare notamment avoir établi la présente soumission sans collusion et sans avoir établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent allant à l'encontre de la Loi sur la concurrence (L.R.C. 1985, c. C-34) édictée par le gouvernement fédéral, entre autres, quant aux prix, aux méthodes, aux facteurs ou aux formules utilisés pour établir les prix, à la décision de présenter, de ne pas présenter ou de retirer une soumission ainsi qu'à la présentation d'une soumission qui, volontairement, ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres. Le soumissionnaire déclare également que ni lui ni une personne qui lui est liée n'ont été déclarés coupables, dans les cinq (5) années précédant la date de présentation de la soumission, d'un acte criminel ou d'une infraction énoncée au point 9 de l'Attestation.

1.7 DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MUSÉE RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES

Par le dépôt de la « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès du Musée relativement à l'appel d'offres », joint en annexe et dûment signée, le soumissionnaire déclare notamment qu'au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c. T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme :

- soit que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprises, de lobbyiste-conseil ou de lobbyiste d'organisation, des activités de lobbyisme, préalablement à la déclaration;
- ou que des activités de lobbyisme ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes (c.T-11.011, r.2).

De plus, le soumissionnaire reconnaît que, si le Musée a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par le Musée.



1.8 AVERTISSEMENT

Le Prestataire de services doit soumettre toute question ou toute demande de modifications relatives aux documents d'appel d'offres au représentant du Musée avant l'heure et la date limites de réception des soumissions.

Nonobstant ce qui précède, le Musée se réserve la possibilité de ne pas considérer une demande de précision formulée par un Prestataire de services si cette demande lui est transmise moins de deux (2) jours ouvrables avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

Ainsi, en déposant sa soumission, le Prestataire de services accepte les termes, conditions et spécifications des documents d'appel d'offres.

Ne peut être affectée à l'exécution du mandat, toute ressource qui, au cours des deux années qui précèdent le dépôt de la soumission, a été à l'emploi du Musée, et a occupé des fonctions susceptibles d'interagir avec le présent appel d'offres ou de susciter une situation de conflit d'intérêts.

Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité des Prestataires de services ou des conditions de conformité des soumissions, décrites aux articles 5.23 et 5.24 des instructions aux Prestataires de services, sera rejetée.

Tout Prestataire de services qui est inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ne peut présenter une soumission pour obtenir un contrat public en vertu de l'article 21.4.1 de la Loi sur les contrats des organismes publics. Ce registre peut être consulté sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor à l'adresse suivante : www.rena.tresor.gouv.qc.ca. Pour tout renseignement complémentaire concernant le RENA, communiquez à 1 855 883 7362 (RENA) ou par courriel à l'adresse suivante : rena@sct.gouv.qc.ca.

Le Prestataire de services qui, dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec un organisme public ou avec un organisme public visé à l'article 7 de la Loi sur les contrats des organismes publics, conclut un sous-contrat avec un contractant inscrit au Registre des entreprises non admissibles (RENA), commet une infraction et est passible d'une amende de 1 000 \$ à 10 000 \$ dans le cas d'un individu et de 2 000 \$ à 20 000 \$ dans le cas d'une personne morale.

Toute offre, tout don ou paiement, toute rémunération ou tout avantage en vue de se voir attribuer le présent contrat est susceptible d'entraîner le rejet de la soumission ou, le cas échéant, la résiliation du contrat.



1.9 COLLECTE ET UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

La collecte et l'utilisation des renseignements personnels et confidentiels s'effectueront dans le cadre de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après désignée « Loi sur l'accès », et sous réserve des exceptions qui y sont prévues.

Aux fins de l'évaluation et de la validation des soumissions soumises dans le cadre de cet appel d'offres, des renseignements personnels et confidentiels peuvent être recueillis et transmis par le Prestataire de services tels que le curriculum vitæ de ses ressources ainsi que certains renseignements d'affaires. Lorsque de tels renseignements sont transmis, ceux-ci seront accessibles aux personnes siégeant au comité de sélection, au personnel concerné de la Direction des finances et des opérations, au personnel concerné du service des communications, au président-directeur général et au représentant concerné du service des affaires juridiques.

Une fois le contrat adjugé, lorsqu'un renseignement personnel et confidentiel est recueilli, ce renseignement est accessible à la personne qui doit en prendre connaissance pour les fins liées à la réalisation du contrat ou pour s'assurer du respect des obligations qui incombent aux parties, quand celle-ci a la qualité pour le recevoir, lorsque ce renseignement est nécessaire à l'exercice de ses fonctions et utilisé aux fins pour lesquelles il a été recueilli ou que la loi autorise son utilisation.

La personne concernée par un renseignement personnel détenu par un organisme public, peut y avoir accès et le faire rectifier, le cas échéant.

2. QUESTIONNAIRE DE NON-PARTICIPATION À L'APPEL D'OFFRES

Si votre entreprise ne participe pas à l'appel d'offres, veuillez compléter et retourner le présent questionnaire en indiquant les raisons qui expliquent votre non-participation.

Nom de l'entreprise		_____
Adresse postale		_____
Téléphone		_____
<i>(Veuillez cocher une des cases suivantes.)</i>	<input type="checkbox"/>	Nous n'avons pas eu le temps d'étudier votre appel d'offres et de préparer notre soumission dans le délai alloué.
	<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné ne se situe pas dans notre secteur d'activités. Notre domaine de spécialisation se rapprochant le plus de votre demande est : (spécifiez le domaine) _____
	<input type="checkbox"/>	Votre demande nous apparaît restrictive en raison des points suivants : (spécifiez) _____
	<input type="checkbox"/>	Nos engagements dans d'autres projets ne nous permettent pas d'effectuer le vôtre dans le délai requis.
	<input type="checkbox"/>	Le projet ci-dessus mentionné se situe à l'extérieur de notre zone géographique d'opération.
	<input type="checkbox"/>	Autres raisons : (expliquez) _____ _____
Nom (en lettres moulées)		

Fonction		

Signature		

Adresse de retour		
Musée de la civilisation		
a/s Tony Dubé		
Courriel : tony.dubé@mcq.org		

Note : L'information contenue dans ce questionnaire sert à connaître les raisons ayant mené une entreprise à ne pas présenter de soumission dans le cadre d'un appel d'offres malgré l'obtention de documents d'appel d'offres



3. DESCRIPTION DES BESOINS

3.1 CONTEXTE

3.1.1 Présentation de l'institution et de sa mission

Le Musée de la civilisation est une société d'État, administrée par un conseil d'administration nommé par le gouvernement du Québec. Sous ce conseil, nous retrouvons une présidence-direction générale autour de laquelle s'articulent huit (8) directions, soit la Direction de l'administration et du Secrétariat général, la Direction des collections, la Direction de la programmation, la Direction de l'accueil et de l'expérience du visiteur, la Direction des immobilisations, du numérique et des technologies, la Direction du mécénat et de la mise en marché, la Direction des ressources humaines et des communications internes et la Direction du développement et de l'innovation.

La mission de l'institution comporte trois volets :

- **Diffuser** : Faire connaître l'histoire et les diverses composantes de notre civilisation, notamment les cultures matérielle et sociale des occupants du territoire québécois, de même que celles qui les ont enrichies;
- **Conserver** : Assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique et des autres collections représentatives de notre civilisation;
- **Rayonner** : Assurer une présence du Québec dans le réseau international des manifestations muséologiques par des acquisitions, des expositions, des produits numériques et d'autres activités d'animation.

3.1.2. Présentation du Réseau des Espaces Bleus

Le gouvernement du Québec souhaite offrir un legs social, culturel et touristique, en soutenant une vaste démarche de requalification et de restauration de bâtiments patrimoniaux du territoire. Cet héritage profitera aux citoyens et citoyennes d'aujourd'hui ainsi qu'aux générations futures, et dotera le Québec d'un réseau de pôles culturels appelés Espaces bleus.

Le Musée de la civilisation a reçu le mandat de développer le concept du réseau des Espaces bleus et d'accompagner le ministère de la Culture et des Communications dans la réalisation de ce grand chantier. L'expertise et la créativité du Musée serviront la vision de ce nouveau réseau.



Le déploiement du réseau des Espaces bleus est réalisé en collaboration avec les acteurs des différents milieux sur l'ensemble du territoire québécois, afin que les expertises et les talents régionaux contribuent à sa vitalité. Ainsi, chaque Espace bleu valorise les offres régionales auprès de ses visiteurs.

Les Espaces bleus se veulent des pôles rassembleurs pour tous les Québécois et les Québécoises. Les objectifs du réseau sont :

- Proposer à un large public une expérience culturelle dynamique, accessible, innovante et cohérente à l'échelle du Réseau
- Stimuler la fierté et les sentiments d'appartenance envers le Québec
- Rendre vivants le patrimoine culturel et l'histoire du Québec
- Faire rayonner la culture québécoise
- Restaurer, requalifier et préserver les bâtiments patrimoniaux où s'installent les Espaces bleus
- Valoriser l'expertise et l'offre culturelle régionale, et stimuler les maillages interrégionaux.

3.1.3. Principes directeurs du Réseau des Espaces Bleus

Quatre principes guident la conception et la réalisation de l'expérience du visiteur, la requalification du lieu patrimonial et la mise en œuvre du Réseau.

CATALYSEURS

Générer des idées : Le visiteur est convié à vivre des expériences, véritables bougies d'allumage qui l'amène à explorer des facettes inédites du Québec.

COLLECTIFS

Participer et créer : Le visiteur contribue à enrichir l'expérience collective et la diversité des voix sur un même sujet.

OUVERTS

Se développer : Le visiteur est invité à rêver le monde qu'il veut bâtir et léguer aux générations futures.



AUDACIEUX

Ressentir et étonner : Le visiteur est surpris par les expériences inusitées qui lui sont proposées. Sa découverte du patrimoine est inattendue et stimulante.

3.1.4. Présentation des grands axes du numérique au sein du Réseau des Espaces Bleus

Notre approche du numérique repose sur quatre piliers qui guideront tous nos choix d'outils. Gardant en tête une volonté claire de ne pas tomber dans des utilisations superficielles de la technologie, nous souhaitons que le numérique serve en tout temps les fonctions suivantes : l'immersion, l'interaction, la personnalisation et la mise en réseau.

Issues de notre approche thématique visant l'humain, l'ingéniosité et le territoire, ces quatre piliers permettront à la fois de créer des rencontres, de faire vivre des émotions et d'engager les visiteurs dans le contenu des expositions

3.2 SERVICES REQUIS ET OBJECTIFS VISÉS

Le Musée sollicite les services d'une ressource qui agira à titre de **conseiller stratégique – expériences en ligne et virtuelle globales du Réseau des Espaces bleus**, et ce, pour le mandat porté par l'Espace bleu de la Capitale-Nationale, la tête du Réseau.

Le mandat est divisé en deux volets :

Volet A : Proposer des approches d'avant-garde permettant au visiteur une expérience en ligne ou virtuelle, collective et interconnectée entre les visiteurs des différents Espaces bleus ou à distance.

Dans un premier temps, nous souhaitons avoir un aperçu des grandes tendances du milieu en matière d'expériences numériques, virtuelles et Web avec leurs besoins techniques, leurs coûts paramétriques et une démonstration d'usage par des clientèles spécifiques.

À titre d'exemple, ces tendances pourraient inclure les expériences numériques suivantes : des métaverses, des applications en réalité virtuelle ou augmentée offrant une dimension collective, des fonctionnalités ou des technologies de fidélisation, des plateformes de discussion novatrices.



Nous souhaitons documenter le spectre des possibles au niveau de ce qui se fait actuellement pour connecter les gens ensemble ou avec l'Espace bleu à distance, et partager des contenus de manière innovante. Nous souhaitons également qu'une attention particulière soit portée pour trouver des produits québécois.

Volet B : Services conseils auprès du Musée lors des étapes d'idéation et de scénarisation

Dans un second temps, le prestataire aura pour mandat d'accompagner le Musée pour les idéations et la scénarisation en vue de la création d'expériences en ligne et virtuelles à travers le Réseau. Cet accompagnement consiste, mais ne se limite pas exclusivement à la participation à des rencontres programmées, à la documentation, à des présentations et à l'accompagnement lors de la rédaction d'appels d'offre.

3.3 DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TÂCHES À RÉALISER

La liste des tâches qui suit est non exhaustive et **peut être modifiée ou bonifiée**. Le travail de la/des ressources du Prestataire de services ne devra pas s'y limiter.

Relativement à la réalisation d'une étude sur les tendances (volet A), les tâches à réaliser pourraient être les suivantes :

- Effectuer une veille de recherche
- Réaliser une étude de coûts de déploiement et d'entretien
- Contacter des fournisseurs
- Rédiger des descriptifs
- Réaliser des moodboards
- Documenter des technologies

Relativement à l'accompagnement du Musée (volet B), les tâches à réaliser pourraient être les suivantes :

- Participer à des rencontres d'idéation ou de scénarisation, en présentiel et en virtuel
- Se rendre disponible pour des questions
- Travailler à la rédaction d'appels d'offre
- Effectuer des recherches ou des tests de différentes technologies



3.4 MODALITÉS DE GESTION ET D'EXÉCUTION DU MANDAT

3.4.1 Envergure du mandat

La portée du mandat s'étend à l'élaboration de cinq Espaces Bleus. Le Prestataire de services doit soumettre un taux horaire pour deux volets distincts :

Volet A : Réalisation d'une étude

À réaliser sur un horizon approximatif de deux mois.

Le taux horaire doit inclure toutes les dépenses du Prestataire de services, incluant les frais de déplacement et toutes autres dépenses reliées au mandat.

Le Prestataire de services doit indiquer le volume d'heures qu'il prévoit consacrer à la réalisation du volet A.

Volet B : Accompagnement du chargé de projet

Une banque de cinq cents (500) heures à réaliser sur un horizon d'un (1) an et demi. Le taux horaire doit inclure toutes les dépenses du Prestataire de services, incluant les frais de déplacement. Le Musée ne s'engage pas à utiliser en tout ou en partie cette banque d'heures. La première de ces deux éventualités mettra automatiquement fin au contrat, soit l'épuisement de la banque d'heures ou soit l'atteinte de la date d'expiration du délai contractuel.

3.4.2 Lieu de travail

La ou les ressources du Prestataire de services devront réaliser leur mandat à distance et devront être disponibles pour des rencontres, lorsque requis par le Musée, sur place au Musée de la civilisation, situé au 16, rue de la Barricade à Québec.

3.4.3 Remplacement de la ressource

À moins d'une raison majeure justifiée par le Prestataire de services et acceptée par écrit par le Musée, le Prestataire de services n'effectuera aucune substitution des ressources, qui sont considérées comme des ressources stratégiques. Dans le cas où une substitution est nécessaire, le Prestataire de services prendra à sa charge la responsabilité de ce changement en assumant tous les frais et les inconvénients s'y rattachant. Le Prestataire devra par ailleurs s'assurer du respect des échéanciers des demandes de réalisation en cours.



Toute substitution devra être préalablement approuvée par le directeur de la Direction des immobilisations, du numérique et des technologies, qui dans un tel cas pourra :

- Accepter le changement si le niveau d'expertise et d'expérience de la ou des ressources proposées sont équivalent à celui ou ceux initialement sélectionnés et si le Prestataire de services assume le transfert de connaissances;
- Refuser le changement, s'il juge que la ou les ressources proposées ne sont pas équivalentes à celles initialement sélectionnées dans la soumission et obliger le Prestataire de services à poursuivre avec les ressources initiales, à défaut de quoi, le contrat de services professionnels pourra être résilié par le Musée.
- Réviser le taux horaire et poursuivre le mandat.

Le Musée peut exiger en tout temps du Prestataire de services le remplacement d'une ressource sélectionnée, et ce, à sa seule discrétion sans avoir à en justifier les raisons. Le Musée transmettra un avis écrit au Prestataire de services pour l'informer de cette exigence et dans cette situation, ce dernier devra voir au remplacement de la ressource dans un délai maximum de quinze (15) jours ouvrables suivant l'avis, prendra à sa charge la responsabilité de ce changement en assumant tous les frais et inconvénients et devra également s'assurer du respect des échéanciers.

3.4.4 Durée du contrat

Le contrat sera d'une durée d'un (1) an et demi. La date ciblée du début du contrat est en juin 2022.



4. CRITÈRES QUALIFICATIFS ET GRILLE D'ÉVALUATION

Cette section présente les critères d'évaluation qui sont utilisés par le comité de sélection pour évaluer les soumissions des Prestataires de services. La grille d'évaluation regroupant ces critères est présentée à la suite de cette section.

Pour chaque critère retenu dans le cadre de cet appel d'offres, le Prestataire de services doit démontrer de façon claire et précise qu'il répond à toutes les attentes minimales attendues du Musée pour l'atteinte d'un « niveau de performance acceptable ». Le niveau de performance acceptable correspondant à 70 points.

Pour obtenir un pointage supérieur à 70 points, le Prestataire de services doit démontrer de façon claire et précise qu'il surpasse les attentes minimales.

4.1 EXPÉRIENCE DU PRESTATAIRE DE SERVICE

(Pondération de ce critère : 50 %, critère éliminatoire)

4.1.1 Attentes minimales

Le prestataire de services devra démontrer ses compétences et ses réalisations antérieures dans des projets d'innovation Web et numérique en lien avec la demande.

Le prestataire devra présenter au moins 4 projets ou mandats de déploiement ou de conseil stratégique pour des expériences en lignes et/ou virtuelles.

Donc, pour au moins quatre (4) projets, le prestataire de services devra obligatoirement présenter :

- * le nom du client;
- * une brève mais significative description du projet et du mandat;
- * la démonstration que le projet présente des similitudes avec le présent projet au niveau des publics cibles et des objectifs;
- * l'année d'exécution du contrat;
- * le coût global du projet.

Le prestataire de services doit démontrer son expérience pour répondre aux besoins exprimés par le Musée.

Atouts

- * Prix ou reconnaissances reçus;
- * Expérience dans un domaine culturel, muséal ou éducatif.



4.2 EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPE PROPOSÉE (Pondération de ce critère : 20 %)

4.2.1 Attentes minimales

Le prestataire de services devra expliquer et démontrer comment et en quoi les personnes proposées possèdent une expérience qui les rend particulièrement aptes à prendre en charge et à réaliser le mandat tant au niveau de leur vastes connaissances des expériences en ligne et dans les mondes virtuels, que celle pour documenter des tendances en la matière.

Chaque membre de l'équipe proposée doit posséder un minimum d'expérience pertinente dans des projets comparables et de même envergure. On demande cinq (5) années d'expérience pour le et la ressource principale et trois (3) années d'expérience pour les autres membres de l'équipe (si d'autres membres sont proposés).

Les curriculum vitae des personnes désignées doivent être présentés.

Équipe suggérée :

- **Conseiller(ère) stratégique principal(e)**
- **Conseiller(ère) technique**

4.3 COMPRÉHENSION DU MANDAT (Pondération du critère : 30 %, critère éliminatoire)

4.3.1 Attentes minimales

Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a bien compris le mandat concernant l'étude sur les nouvelles tendances et approches d'avant-garde et son mandat d'accompagnement pour les volets de contenus et approches Web et virtuelles. Le prestataire de services devra nous présenter sa méthode suggérée pour réaliser l'étude et l'approche qu'il préconisera pour accompagner le Musée dans le volet B du mandat.



4.4 GRILLE D'ÉVALUATION

PARTIE 1										
ÉVALUATION DE LA QUALITÉ			Prestataire de services A		Prestataire de services B		Prestataire de services C		Prestataire de services D	
CRITÈRES Si coché ✓ : Critère pour lequel un minimum de 70 points est requis		Poids du critère (P) (0 à 100 %)	Note obtenue (N) (0 à 100)	Note pondérée (P x N)	Note Obtenue (N) (0 à 100)	Note pondérée (P x N)	Note Obtenue (N) (0 à 100)	Note pondérée (P x N)	Note Obtenue (N) (0 à 100)	Note pondérée (P x N)
Expérience du prestataire de services	✓	50 %								
Expérience de l'équipe proposée		20 %								
Compréhension du mandat	✓	30%								
NOTE FINALE POUR LA QUALITÉ (Somme des notes pondérées)		100 %	/ 100		/ 100		/ 100		/ 100	
<i>Soumissions acceptables</i>										
Les soumissions acceptables sont celles ayant obtenu un minimum de 70 points pour les critères cochés à la partie 1 et une note globale d'au moins 70 points.										
PARTIE 2			Valeur du paramètre K en pourcentage (15 %)							
ÉVALUATION DES PRIX			Prestataire de services A		Prestataire de services B		Prestataire de services C		Prestataire de services D	
Prix soumis* (Soumissions acceptables seulement)			\$		\$		\$		\$	
1	Coefficient d'ajustement pour la qualité $1 + K \frac{(\text{Note finale pour la qualité} - 70)}{30}$									
2	Prix ajusté* $\frac{\text{Prix soumis}^*}{\text{Coefficient d'ajustement pour la qualité}}$		\$		\$		\$		\$	
PRIX AJUSTÉ* LE PLUS BAS (AUX FINS D'ADJUDICATION)										



5. INSTRUCTIONS AUX PRESTATAIRES DE SERVICES

5.1 PRÉSÉANCE DE LA RÉGLEMENTATION

Les dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1) et des règlements adoptés en vertu de celle-ci s'appliquent aux contrats du Musée, sauf dans la mesure où ils y sont soustraits par le gouvernement; en cas d'incompatibilité entre une disposition des documents contractuels et ce règlement, le texte réglementaire prévaut.

5.2 CONDITIONS RELATIVES À LA PRÉPARATION DE LA SOUMISSION

5.2.1 Attestation de Revenu Québec

5.2.1.1 Tout Prestataire de services ayant un établissement au Québec doit transmettre au Musée, avec sa soumission, une attestation valide par l'Agence du revenu du Québec, nommée « Attestation de Revenu Québec ». Cette attestation du Prestataire est valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel elle a été délivrée.

De plus, l'attestation du Prestataire ne doit pas avoir été délivrée après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

Cette attestation de Revenu Québec indique que, à la date indiquée, le Prestataire de services a produit les déclarations et les rapports qu'il devait produire en vertu des lois fiscales et qu'il n'a pas de compte payable en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu, notamment lorsque son recouvrement a été légalement suspendu ou lorsque des dispositions ont été convenues avec lui pour en assurer le paiement et qu'il n'est pas en défaut à cet égard.

5.2.1.2 Un Prestataire de services qui transmet une attestation de Revenu Québec contenant des renseignements faux ou inexacts, qui produit pour lui-même l'attestation d'un tiers ou qui déclare faussement qu'il ne détient pas l'attestation requise commet une infraction.

De plus, commet une infraction quiconque aide une personne, par un acte ou une omission, à contrevenir aux dispositions du paragraphe précédent ou, par un encouragement, un conseil, un consentement, une autorisation ou un ordre, l'amène à y contrevenir.

Quiconque commet de telles infractions est passible d'une amende de 5 000 \$ à 30 000 \$ dans le cas d'une personne physique et de 15 000 \$ à 100 000 \$ dans les autres cas. En cas de récidive dans les cinq ans, le montant des amendes minimales et maximales prévues est doublé.



5.2.1.3 Un Prestataire de services dont l'entreprise est immatriculée au Registre des entreprises doit, afin d'obtenir son attestation, utiliser les services électroniques Clic Revenu par l'entremise du service d'authentification du gouvernement du Québec, ClicSÉCUR. Ces services sont accessibles sur le site Internet de Revenu Québec à l'adresse suivante : <http://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/>.

Le Prestataire de services qui est une entreprise individuelle et qui n'est pas immatriculé au Registre des entreprises doit communiquer au service à la clientèle, en composant le 1 800 567-4692 (sans frais) afin d'obtenir son attestation. Les heures d'ouverture des bureaux sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

5.2.2 Examen des documents contractuels

Le Prestataire de services doit s'assurer que tous les documents d'appel d'offres énumérés à la table des matières lui sont parvenus. À moins d'avis contraire de sa part avant la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions, il sera présumé que tous ces documents lui sont parvenus.

Le Prestataire de services doit examiner attentivement les documents d'appel d'offres et il est de sa responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences du contrat.

Par l'envoi de sa soumission, le Prestataire de services reconnaît avoir pris connaissance des documents d'appel d'offres et en accepte les clauses, charges et conditions.

Le Prestataire de services qui désire obtenir des renseignements complémentaires, qui trouve des ambiguïtés, des oublis, des contradictions ou qui a des doutes sur la signification du contenu des documents d'appel d'offres, doit soumettre ses questions au représentant du Musée avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions. Lorsque les renseignements demandés ou les questions soulevées concernent un objet significatif ou susceptible d'impacts sur la présentation des soumissions, le représentant du Musée transmet toute l'information requise aux Prestataires de services qui ont commandé les documents, au moyen d'un addenda.

Le Musée se réserve le droit d'apporter des modifications aux documents d'appel d'offres avant l'heure et la date limites fixées pour la réception des soumissions et, le cas échéant, de modifier la date limite de réception des soumissions. Les modifications deviennent partie intégrante des documents d'appel d'offres et sont transmises, au moyen d'un addenda, à tous les prestataires de services qui ont commandé les documents.



5.2.3 Confidentialité des documents

Le contenu des présents documents contractuels est confidentiel. Le Prestataire de services s'engage à ne dévoiler l'information que pour les besoins de l'élaboration de sa soumission.

Le Prestataire de services s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses employés ne divulgue, sans y être dûment autorisé par le Musée, les données, les analyses ou les résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu du contrat ou, généralement, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exécution du contrat.

5.2.4 Dispositions relatives au personnel

La ressource du Prestataire de services aux fins de réalisation du projet ne peut être changée à partir de l'heure et de la date limites fixées pour la réception des soumissions, à moins d'une autorisation du Musée ou de son représentant désigné.

5.3 ÉLABORATION ET PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION

Le Prestataire de services élabore et dépose une seule soumission en se conformant aux exigences des présents documents d'appel d'offres.

L'évaluation des soumissions est de la responsabilité d'un comité de sélection qui procède à l'évaluation selon des critères et une grille d'évaluation décrits à la section 4. Il est donc essentiel que le Prestataire de services développe, de façon précise et ordonnée, les éléments de réponse aux critères fixés en démontrant à l'égard de chacun d'eux ce qui le rend apte à réaliser le mandat.

Le Prestataire de services doit préparer sa soumission de bonne foi, sans aucune communication ni entente avec un autre Prestataire de services ou autre concurrent possible, soit directement, soit par l'entremise d'un tiers.

5.3.1 Détermination et présentation de l' « Offre de prix » et « Bordereau de prix »

Les soumissions sont évaluées en fonction des critères retenus, sans que les montants soumis par le Prestataire de services soient connus des membres du comité de sélection.

L'offre de prix et le bordereau de prix doivent donc être présentés en un seul exemplaire, au moyen des formulaires prévus en annexes 2 et 3, sous pli séparé, insérés dans une enveloppe séparée portant l'inscription « Offre de prix » et cachetée, clairement identifiée au nom du Prestataire de services et portant la mention



« **Soumission** », le titre et le numéro de l'appel d'offres.

Le montant soumis doit être exprimé en dollars canadiens.

Le montant soumis doit être global et doit se traduire par l'engagement du Prestataire de services à réaliser complètement le mandat pour un montant forfaitaire. Tout ajout ou modification susceptible de restreindre la portée de cet engagement entraînera le rejet de la soumission.

En conformité avec l'offre de prix et le bordereau de prix, le Prestataire de services doit indiquer les taux horaires qu'il soumet pour le projet. Chaque taux horaire soumis au « Bordereau de prix » doit être additionné pour obtenir un seul montant global aux fins de la détermination du prix ajusté le plus bas. Le montant global du bordereau de prix doit être reporté à l'endroit prévu dans le formulaire « Offre de prix ».

Le montant soumis inclut le coût de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaire à l'exécution du contrat de même que les frais généraux, les frais d'administration, les frais de déplacement, les avantages sociaux, les profits et les autres frais indirects inhérents au contrat et, lorsqu'ils s'appliquent, les frais et les droits de douanes, les permis, les licences et les assurances.

La taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS) ou, le cas échéant, la taxe de vente harmonisée (TVH) doivent apparaître distinctement du montant soumis puisque les taxes ne sont pas comptabilisées dans le calcul du prix ajusté le plus bas.

5.3.2 Remise de la soumission

Le Prestataire de services doit présenter **l'original de sa soumission et trois (3) copies** de cette dernière, ainsi qu'une (1) copie sur une clé USB, le tout sous emballage scellé portant les inscriptions suivantes :

- le titre et le numéro de l'appel d'offres;
 - son nom et son adresse;
 - nom et l'adresse du Musée de la civilisation;

Le Musée n'est aucunement responsable du transport et de l'acheminement de la soumission et le Prestataire de services doit s'assurer lui-même que sa soumission est reçue au comptoir de réception des soumissions du Musée à l'adresse spécifiée avant la date et l'heure limites de réception des soumissions.



5.3.3 Retrait de la soumission

Le Prestataire de services peut retirer sa soumission en se présentant lui-même à l'adresse indiquée pour la remise des soumissions ou par lettre recommandée, en tout temps avant la date et l'heure limites de réception des soumissions, sans pour cela aliéner son droit d'en présenter une nouvelle à l'intérieur du même délai.

5.3.4 Réception des soumissions

La réception des soumissions doit se faire avant l'expiration du délai fixé.

Toutes les soumissions reçues après ce délai seront retournées aux Prestataires de services sans avoir été ouvertes.

5.3.5 Ouverture des soumissions

Le représentant du Musée ouvre les soumissions en présence d'un témoin, à un moment qui lui convient, après l'heure et la date fixées pour la réception des soumissions.

5.3.6 Propriété matérielle de la soumission

La soumission présentée ainsi que les documents afférents demeurent la propriété matérielle du Musée et ne sont pas remis au Prestataire de services, à l'exception d'une soumission reçue en retard. Cette soumission est retournée non décachetée aux Prestataires de services concernés.



5.4 CONDITIONS RELATIVES À L'EXAMEN DES SOUMISSIONS

5.4.1 Conditions d'admissibilité des soumissions

Le défaut d'un Prestataire de services de respecter l'une ou l'autre des conditions suivantes le rend inadmissible :

- Le Prestataire de services doit posséder les qualifications, les autorisations, les permis, les licences, les enregistrements, les certificats, les accréditations et les attestations nécessaires décrites aux documents d'appel d'offres.
- Le Prestataire de services doit présenter avec sa soumission le formulaire « Attestation relative à la probité du soumissionnaire », joint en annexe, dûment rempli et signé par une personne autorisée. Ce formulaire doit être celui du Musée ou contenir les mêmes dispositions.
- Le Prestataire de services doit présenter avec sa soumission la « Déclaration concernant les activités de lobbyisme exercées auprès du Musée relativement à l'appel d'offres », jointe en annexe, dûment remplie et signée par une personne autorisée. Ce formulaire doit être celui du Musée ou contenir les mêmes dispositions.
- Le Prestataire de services ayant un établissement au Québec doit présenter avec sa soumission une attestation valide délivrée par l'Agence du revenu du Québec, nommée « Attestation de Revenu Québec ». Cette attestation du Prestataire est valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel elle a été délivrée.

De plus, l'attestation du Prestataire ne doit pas avoir été délivrée après la date et l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.

- Le Prestataire de services ne doit pas être inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ou, s'il y est inscrit, sa période d'inadmissibilité aux contrats publics doit être terminée.
- Le formulaire de résolution pour autoriser la signature doit être rempli, signé et joint à la soumission.
- Le Prestataire de services doit satisfaire à toute autre condition d'admissibilité prévue dans les documents d'appel d'offres.



5.4.2 Conditions de conformité des soumissions

Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions ci-dessous décrites sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée :

- La soumission doit être présentée à l'endroit prévu, à la date et à l'heure limites fixées pour la réception des soumissions.
- La soumission doit être rédigée en français.
- Les formulaires « Engagement du Prestataire de services », « Offre de prix » et « Bordereau de prix » doivent être ceux du Musée ou contenir les mêmes dispositions et être dûment remplis.
- Les formulaires « Engagement du Prestataire de services », « Offre de prix » et « Bordereau de prix » doivent être signés par une personne autorisée.
- Les formulaires « Offre de prix » et « Bordereau de prix » doivent être présentés sous pli séparé (enveloppe cachetée).
- Si la soumission est transmise en format papier, le formulaire « Offre de prix » doit être présenté sous pli séparé dans une enveloppe cachetée clairement identifié.
- Les ratures ou les corrections apportées aux formulaires « Offre de prix » et « Bordereau de prix » doivent être paraphées par la personne autorisée.
- L'offre de prix ne doit pas présenter de divergence entre le montant en chiffres et celui en lettres.
- La soumission ne doit en aucune façon être conditionnelle ou restrictive.
- Le Prestataire de services ne doit pas déposer plusieurs soumissions pour un même appel d'offres.
- La soumission ne doit pas comporter un prix anormalement bas dont le rejet est autorisé par le dirigeant du Musée.
- Toute soumission reçue par télécopieur.
- Toute soumission conditionnelle ou restrictive.
- Le non-respect de toute autre condition indiquée comme essentielle dans les documents d'appel d'offres.

Toute omission ou erreur relativement à une condition autre que celles visées à l'article 5.4.2 en regard à la soumission n'entraînera pas le rejet de la soumission, à la condition que le Prestataire de services la corrige à la satisfaction du Musée dans les quarante-huit (48) heures



suivant l'ouverture de la soumission. Cette correction ne peut entraîner une modification du prix soumis.

Un Prestataire de services ne peut prendre avantage du fait qu'il n'a pas respecté une exigence des documents contractuels ou qu'il a négligé d'apporter à la satisfaction du Musée une correction demandée pour se retirer.

5.4.3 Conditions et modalités d'évaluation de la qualité des soumissions

Un comité de sélection procède à l'évaluation de toutes les soumissions conformes et ce, à partir des critères définis à la section 4 et de la grille d'évaluation prévue à cette fin.

Le comité de sélection évalue la qualité des soumissions sans connaître les prix soumis.

Le comité de sélection détermine dans quelle mesure les soumissions répondent aux exigences des documents d'appel d'offres et évalue celles-ci à partir des seuls renseignements qu'elles contiennent.

S'il s'avérait nécessaire que le Musée obtienne des précisions sur l'un ou l'autre des renseignements fournis dans une des soumissions, ces précisions en deviendraient partie intégrante. Toutefois, les précisions fournies ne doivent pas améliorer l'aspect qualitatif de cette soumission ni ajouter d'éléments nouveaux à celle-ci.

Chaque critère retenu à la grille d'évaluation est évalué sur une échelle de 0 à 100 points et est pondéré en fonction de son importance relative pour la réalisation du contrat. La somme des poids des critères est égale à 100 %.

Un Prestataire de services qui, dans sa soumission, omet de fournir l'information sur un critère donné, obtient 0 point pour ce critère. D'autre part, le « niveau de performance acceptable » pour un critère, lequel correspond aux attentes minimales pour le critère, équivaut à 70 points.

La note finale pour la qualité d'une soumission est la somme des notes pondérées obtenues pour chacun des critères, lesquelles sont déterminées en multipliant la note obtenue pour un critère par le poids de ce critère.

Le comité de sélection considérera les offres de prix des Prestataires de services dont la soumission est acceptable et dont la note finale pour la qualité aura atteint un minimum de 70 points.

Les offres de prix des soumissions non acceptables, c'est-à-dire dont la note finale est inférieure à 70 points, sont retournées non décachetées aux Prestataires de services qui les



ont présentées. Ceux-ci sont écartés du reste du processus d'évaluation.

5.4.4 Détermination du prix ajusté

Le Musée détermine la valeur en pourcentage du paramètre K dans la grille d'évaluation jointe aux présents documents d'appel d'offres. Ce paramètre représente ce que le Musée est prêt à payer de plus pour passer d'une soumission de 70 points à une soumission de 100 points, et ce, sur l'ensemble des critères.

Le comité de sélection effectue le calcul du coefficient d'ajustement pour la qualité selon la formule inscrite dans la grille d'évaluation, à partir du paramètre K et de la note finale obtenue par chaque Prestataire de services pour la qualité.

Le comité prend ensuite connaissance des prix présentés dans les soumissions acceptables.

Si, à la suite d'une évaluation de la qualité, un seul Prestataire de services a présenté une soumission acceptable, le comité de sélection ne prend pas connaissance du prix et laisse au dirigeant du Musée le soin de déterminer s'il y a lieu de poursuivre ou non le processus d'adjudication.

Le comité effectue le calcul du prix ajusté selon la formule inscrite dans la grille d'évaluation.

Le prix ajusté correspond à la division du prix soumis par le coefficient d'ajustement de la qualité.

5.4.5 Réserve

Le Musée ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'il juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix.

Aucun recours n'est recevable contre le Musée pour quelque cause découlant de la préparation, la présentation ou la réception de la soumission.



5.4.6 Confidentialité et sécurité

Il est essentiel, autant pour l'octroi que pour l'exécution du contrat, que le Prestataire de services rencontre en tout temps les exigences du Musée relativement à la confidentialité et à la sécurité.

À cet effet, le Prestataire de services consent à ce que les enquêtes et vérifications jugées appropriées soient effectuées par les autorités compétentes à l'égard de toute personne faisant partie ou œuvrant au sein de l'entreprise et, plus particulièrement, les personnes affectées à la réalisation du contrat. Pour ce faire, le Prestataire de services s'engage à fournir toute information utile aux fins de telles vérifications ainsi que, le cas échéant, à obtenir le consentement des personnes sujettes à ces vérifications.

De plus, le Prestataire de services reconnaît et accepte que le Musée puisse, à la suite des vérifications, enquêtes et recommandations des autorités compétentes, ne pas considérer sa soumission ou, le cas échéant, résilier le contrat, sans autre avis ni délai.

En cas de rejet de la soumission ou de résiliation unilatérale du contrat par le Musée pour manquement à l'une ou l'autre des exigences susmentionnées, seuls les services déjà rendus ou les dépenses déjà engagées par le Prestataire de services à la date de la résiliation seront exigibles. Dans un tel cas, le Prestataire de services renonce à exercer tout recours et toute réclamation relatifs aux conséquences ou dommages pouvant résulter du rejet de la soumission ou de la résiliation du contrat pour un des motifs prévus à la présente clause.

5.5 SIGNATURE DU CONTRAT

5.5.1 Renseignements additionnels

Le Prestataire de services retenu doit fournir, par écrit, avant l'adjudication du contrat, tous renseignements additionnels requis par le Musée. Le Musée peut requérir, de même, de tout autre soumissionnaire, tous renseignements requis.

5.5.2 Adjudication du contrat

Après analyse des documents fournis par les Prestataires de services, si le Musée poursuit le projet, il invite le Prestataire de services retenu à signer le contrat.

Seule la signature du contrat par le Musée constitue son engagement envers ce Prestataire de services et rescinde tous pourparlers ou autre accord intervenu antérieurement. Le



Prestataire de services invité doit notamment fournir, conformément aux documents contractuels, les documents suivants dûment complétés et signés :

- si requis, copie conforme des polices d'assurances responsabilité civile générale et responsabilité professionnelle;
- si requis, copie du document intitulé « Avenant à la police de responsabilité civile et responsabilité professionnelle »;
- si requis, une copie du document exigé faisant foi du respect de l'exigence relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration;
- tout autre document spécifiquement requis pour la signature du contrat.

5.5.3 Défaut du Prestataire de services

Le Prestataire de services, en défaut de donner suite à sa soumission notamment par le défaut de signer un contrat conforme à sa soumission ou de fournir les garanties requises dans les quinze (15) jours d'une telle demande, pourrait être redevable envers le Musée d'une somme d'argent représentant la différence entre le montant de sa soumission et celui de la soumission subséquemment retenue.

Lorsque requise, la garantie de soumission sert alors au paiement en tout ou en partie, selon le cas, de cette obligation, le tout sous réserve des autres droits et recours du Musée.



6. CONDITIONS GÉNÉRALES

6.1 COLLABORATION

Le Prestataire de services s'engage à collaborer entièrement avec le Musée dans l'exécution du contrat et à tenir compte de toutes les instructions et recommandations du Musée relatives à la façon de préparer et d'exécuter le travail confié.

6.2 PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEUR

6.2.1 Propriété matérielle

Les travaux réalisés par le Prestataire de services en vertu du présent contrat, y compris tous les accessoires tels les documents préparatoires, rapports et autres, deviendront la propriété entière et exclusive du Musée qui pourra en disposer à son gré.

6.2.2 Droits d'auteur

Il est par ailleurs entendu que la propriété intellectuelle sur les documents et outils types utilisés par le Prestataire de services dans le cadre de la réalisation du présent mandat lui appartient, mais qu'il accorde au Musée une licence d'utilisation de ceux-ci, selon ses besoins, y compris le droit de les modifier et de les reproduire à ses propres fins.

Le Prestataire de services cède par ailleurs au Musée son droit d'auteur sur les documents et outils qui auront été développés spécifiquement pour le compte du Musée.

6.2.3 Garanties

Le prestataire de services garantit au Musée qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur et de propriété intellectuelle prévue au présent article et se porte garant envers le Musée contre tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et toute autre procédure pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le Prestataire de services s'engage à prendre fait et cause et à indemniser le Musée de tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et toute autre procédure pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.



6.3 LIEN D'EMPLOI

Le Prestataire de services est la seule partie patronale à l'égard de l'ensemble du personnel affecté à l'exécution du contrat et il devra en assumer tous les droits, obligations et responsabilités. Le Prestataire de services devra notamment se conformer aux lois régissant les accidents du travail et à celles régissant les conditions de travail.

6.4 LOIS ET RÈGLEMENTS

Le Prestataire de services s'engage à respecter, dans l'exécution du présent contrat, les lois et règlements en vigueur au Québec applicables à l'exécution du présent contrat.

6.5 REMBOURSEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, c. A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (RLRQ, c. P-2.2) s'appliquent lorsque le Prestataire de services est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire. Ainsi, le Musée pourra transmettre tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat au ministre du Revenu, à sa demande afin que ce montant soit affecté au paiement de cette dette.

6.6 RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICES

- 6.6.1** Le Prestataire de services est le seul et l'unique responsable vis-à-vis du Musée des services prévus au contrat, en parfaite conformité avec les documents contractuels.
- 6.6.2** Le Prestataire de services se porte garant envers le Musée, de ses représentants et employés et s'engage à les indemniser de toute réclamation, perte, dommage action ou autre procédure découlant de sa faute, négligence, omission ou celles de ses préposés, mandataires, sous-traitants ou autres représentants.
- 6.6.3** Le Prestataire de services doit, de plus, prendre toute mesure nécessaire pour la protection de toute personne, de tout bien meuble ou immeuble, propriété de qui que ce soit dont il a ou non la garde, qui se trouve sur le chantier ou à l'extérieur et pouvant être affecté par l'exécution des travaux.
- 6.6.4** Le Prestataire de services s'engage à prendre fait et cause pour le Musée ainsi qu'à l'indemniser, le cas échéant, à la suite de tout rapport d'inspection, avis de correction, avis d'infraction, avis préalable, poursuite ou jugement dans toute matière ayant trait à une infraction, à une disposition d'une loi ou règlement relatif à la santé et à la sécurité du travail et dont la responsabilité pourrait être imputée au Musée en vertu d'une disposition d'une loi ou d'un règlement relatif à la santé et à la sécurité du travail. Dans un tel cas, le



Prestataire de services accepte que le Musée retienne des sommes d'argent correspondantes et, le cas échéant, opère compensation.

6.7 CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Prestataire de services accepte d'éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt d'une de ses ressources, d'une de ses filiales ou d'une personne liée, dans le cas d'un consortium, l'intérêt d'une des constituantes versus l'intérêt du Musée. Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, le Prestataire de services doit immédiatement en informer le Musée qui pourra, à sa seule discrétion, émettre une directive indiquant au Prestataire de services comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier le contrat.

Est réputé être une situation de conflits d'intérêts, le fait que l'adjudicataire d'un contrat dans le cadre du présent projet, une filiale, une constituante ou une personne liée à cet adjudicataire ou à ses employés ou dirigeants, présente une soumission ou détienne un autre contrat dans le cadre dudit projet, sauf s'il s'agit d'un contrat visant une autre spécialité.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application du contrat.

Tous les coûts pour la modification des serrures, suite à la perte de clés et/ou de cartes d'accès, ainsi que tous les autres frais inhérents seront déboursés par le Prestataire de services.

6.8 DÉFAUT DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Le Prestataire de services est responsable envers le Musée de tout dommage découlant de son défaut ou de son retard à accomplir ses obligations. Lorsque le Prestataire de services est ainsi en défaut d'accomplir l'un ou l'autre des travaux prévus aux documents contractuels ou en découlant, conformément aux conditions et exigences de ceux-ci, le chargé de projets peut sans avis ni délai faire exécuter ces travaux par un autre, et ce aux frais du Prestataire de services; à cet effet, le Prestataire de services autorise le Musée à compenser à même le ou les paiement(s) qui lui sont dus, tous les coûts directs et indirects qu'elle encourt pour l'exécution de tels travaux. Le tout sans préjudice aux droits et recours du Musée.

En cas de défaut de la part du Prestataire de services, le Musée se réserve le droit d'aviser le Prestataire de services, par lettre recommandée, que le contrat est résilié et, dans ce cas, le Prestataire de services ne sera payé que pour les travaux exécutés jusqu'à la résiliation sans autre indemnité.



6.9 INEXÉCUTION DU CONTRAT

Lorsque le Prestataire de services ne se conforme pas à l'une ou l'autre des obligations et conditions contenues aux documents contractuels, le Musée donne un avis écrit au Prestataire de services exigeant le respect de ces obligations et conditions. Le Musée se réserve tous les autres droits et recours dont celui de résilier le contrat.

En cas d'inexécution du contrat par le Prestataire de services, le Musée peut, après avis donné à ce dernier, s'adresser à la caution, et pour faire terminer les travaux à même les sommes dues au Prestataire de services en vertu du contrat; auquel cas, les dispositions relatives à la résiliation du contrat prévues à l'article qui suit s'appliquent en faisant les adaptations nécessaires.

6.10 RÉSILIATION DU CONTRAT

6.10.1 Le Musée se réserve le droit de résilier le présent contrat en tout temps, si de l'avis du Musée :

- .1 le Prestataire de services est dans l'impossibilité de réaliser l'objet du contrat;
- .2 le Prestataire de services fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent en vertu des présentes;
- .3 les services rendus par le Prestataire de services en vertu de ce contrat sont insatisfaisants, l'insatisfaction du Musée étant raisonnable et justifiée.

Pour ce faire, le Musée doit transmettre au Prestataire de services un avis écrit précisant les motifs de résiliation. Le Prestataire de services dispose de cinq (5) jours ouvrables de la date de la réception de cet avis pour remédier aux manquements qui y sont énoncés, à défaut de quoi, le contrat est automatiquement résilié à compter de la date de réception de cet avis.

Le Prestataire de services n'a alors droit qu'au paiement des factures correspondant aux services rendus et aux articles livrés, à la date de réception de l'avis, sans aucune compensation ni indemnité que ce soit.

6.10.2 Le présent contrat sera par ailleurs automatiquement résilié si :

- .1 le Prestataire de services déclare faillite, fait cession de ses biens, fait la demande d'un concordat ou devient insolvable;
- .2 le Prestataire de services a présenté au Musée des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait des fausses représentations;



.3 le Prestataire de services est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public ou à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

6.11 RESPECT DU CONTRAT

Le défaut du Musée de faire respecter par le Prestataire de services toute condition contenue aux documents contractuels ou d'exercer l'un ou l'autre de ses droits en vertu de ceux-ci ne constitue pas une renonciation ou un abandon pour l'avenir de toute condition ou de tout droit en vertu des documents contractuels, lesquels continuent d'avoir plein effet.

6.12 CESSIION DU CONTRAT

Les droits et obligations contenus au contrat ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite ou préalable du Musée.

6.13 LIEU DE PASSATION DU CONTRAT

Pour les fins du contrat, le Prestataire de services et le Musée élisent domicile dans la ville de Québec et conviennent que le contrat doit être considéré comme ayant été passé à Québec selon la division de la juridiction de la Cour d'appel du Québec et qu'il est soumis aux lois de la province de Québec.

6.14 CALCUL DES DÉLAIS

Aux fins du calcul des délais fixés dans l'un ou l'autre des documents contractuels, lorsque le délai prévu pour remplir une obligation expire un samedi, un dimanche ou un jour férié, cette obligation pourra être valablement remplie le premier jour ouvrable suivant.

6.15 ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITÉ

Le Prestataire de services s'engage à ne révéler ni ne faire connaître, sans y être dûment autorisé par le Musée, quoi que ce soit dont il aurait eu connaissance dans l'exécution du contrat.

Le Prestataire de services s'engage à prendre les mesures nécessaires pour que chacun de ses employés affectés à l'exécution du contrat certifie que tout renseignement obtenu à la suite de son affectation à l'exécution du contrat ne sera divulgué ou porté à la connaissance de qui que ce soit et qu'il n'utilisera pas ces renseignements pour son avantage personnel.



**Conseil stratégique pour l'expérience en ligne et virtuelle globales du Réseau des Espaces Bleus
Dossier : CSEL-220519**

Dans l'exécution du contrat, le Prestataire de services s'engage à respecter les clauses relatives à la confidentialité.

Lorsque la soumission implique la participation de sous-traitants, ceux-ci doivent s'engager au même titre que le Prestataire de services à respecter les exigences.



ANNEXE 1 - ENGAGEMENT DU PRESTATAIRE DE SERVICES

Titre du projet : Conseil stratégique pour l'expérience en ligne et virtuelle globale du Réseau des Espaces Bleus		Dossier N° : CSEL-220519
Nom du soumissionnaire :		
Adresse du soumissionnaire (numéro et rue)	Ville	Code postal
<p>Je soussigné, pour et au nom du soumissionnaire que je suis autorisé à représenter :</p> <ol style="list-style-type: none">1. déclare :<ol style="list-style-type: none">1.1 avoir reçu et pris connaissance de tous les documents d'appel d'offres;1.2 avoir pris toutes les informations nécessaires sur la nature des services et des biens à fournir selon les exigences du projet;1.3 être autorisé par le soumissionnaire à signer ce document en son nom.2. m'engage en conséquence :<ol style="list-style-type: none">2.1 2.1 à effectuer les tâches décrites dans les documents reçus ainsi que tout autre travail qui pourrait être exigé suivant l'esprit de ces documents;2.2 à respecter toutes les conditions, exigences et obligations des documents d'appel d'offres;2.3 à respecter la soumission présentée en réponse à cet appel d'offres;2.4 à exécuter le projet aux tarifs soumis au bordereau de prix jusqu'à concurrence du montant maximal soumis dans l'offre de prix.3. certifie que la présente soumission est valide pour une période de quarante-cinq (45) jours à partir de la date limite de réception des soumissions.		
_____ Signature de la personne autorisée	_____ N° d'enregistrement TPS	
_____ Nom du signataire (lettres moulées)	_____ N° d'enregistrement TVQ	
_____ Téléphone	_____ N° d'entreprise du Québec (NEQ)	
_____ Date		

Le Musée ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

ANNEXE 2 - OFFRE DE PRIX (sous pli séparé)

NOM DU PRESTATAIRE DE SERVICES		
ADRESSE		
Adresse civique	Ville	Code postal
<p>Je soussigné, pour et au nom du Prestataire de services que je suis autorisé à représenter :</p> <p>1. déclare :</p> <p style="margin-left: 20px;">1.1 avoir pris connaissance de tous les documents d'appel d'offres;</p> <p style="margin-left: 20px;">1.2 avoir pris toutes les informations nécessaires sur la nature des services et des biens à fournir et les exigences des documents contractuels;</p> <p style="margin-left: 20px;">1.3 être autorisé par le Prestataire de services à signer ce document en son nom.</p> <p>2. m'engage en conséquence :</p> <p style="margin-left: 20px;">2.1 à fournir les biens, la main-d'œuvre et l'équipement nécessaire à la parfaite exécution du contrat ainsi que tout autre bien ou service qui, bien que non spécifiquement mentionné, pourrait être requis conformément à l'esprit des documents contractuels;</p> <p style="margin-left: 20px;">2.2 à respecter toutes les conditions, exigences et obligations des documents contractuels;</p> <p style="margin-left: 20px;">2.3 à fournir tous les biens et services décrits aux documents d'appel d'offres pour le prix global de :</p> <p style="margin-left: 40px;">_____ (_____ \$)</p> <p style="margin-left: 40px;">(montant en lettres) (montant en chiffres)</p> <p>En monnaie légale du Canada, excluant la TPS et la TVQ;</p> <p style="margin-left: 20px;">2.3 à fournir tous ces biens et services dans le délai contractuel;</p> <p>3. certifie que la présente soumission est irrévocable pour une période de quarante-cinq (45) jours à partir de la date limite de réception des soumissions.</p>		
_____	_____	
Nom du Prestataire de services dûment autorisé (signature)	N° d'enregistrement T.P.S	
_____	_____	
Nom du signataire (lettres moulées)	N° d'enregistrement T.V.Q	
_____	_____	
() _____	N° d'entreprise du Québec (NEQ)	
(Code régional) Téléphone		

Date		

Le Musée ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues ni à accepter l'ensemble d'une soumission

IMPORTANT : L'OFFRE DE PRIX DOIT ÊTRE SIGNÉE ET PRÉSENTÉE SOUS PLI SÉPARÉ AVEC LE BORDEREAU DE PRIX (ENVELOPPE CACHETÉE).



ANNEXE 3 - BORDEREAU DE PRIX (SOUS PLI SÉPARÉ)

DESCRIPTION	Nb d'heures estimé	Tarif horaire	PRIX TOTAL (excluant TPS et TVQ)
VOLET A : Nombre d'heures à réaliser			\$
VOLET B : Nombre d'heures à réaliser	500		\$
GRAND TOTAL (À reporter au formulaire de soumission)			\$

Les montants indiqués par le prestataire de services sont fixes pour toute la durée du contrat.

Le nombre d'heures estimé aux volets A et B ne constitue pas un minimum ni un maximum de commande.

Nom du signataire dument autorisé : _____

Signature : _____

IMPORTANT : LE BORDEREAU DE PRIX DOIT ÊTRE SIGNÉ ET PRÉSENTÉ SOUS PLI SÉPARÉ AVEC L'OFFRE DE PRIX (ENVELOPPE CACHETÉE).



ANNEXE 4 - DÉCLARATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LOBBYISME EXERCÉES AUPRÈS DU MUSÉE DE LA CIVILISATION RELATIVEMENT À L'APPEL D'OFFRES

Je, soussigné (e), _____,
(Nom et titre de la personne autorisée par le soumissionnaire)

en présentant au Musée la soumission ci-jointe (ci-après appelée la « soumission ») à la suite de l'appel d'offres lancé par le Musée de la civilisation atteste que les déclarations ci-après sont vraies et complètes à tous les égards au nom de _____, (ci-après appelé « soumissionnaire »).
(Nom du soumissionnaire)

Je déclare ce qui suit :

1. J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration ;
2. Je suis autorisé(e) par le soumissionnaire à signer la présente déclaration et à présenter, en son nom, la soumission qui y est jointe ;
3. Toutes les personnes dont le nom apparaît sur la soumission ci-jointe ont été autorisées par le soumissionnaire à fixer les modalités qui y sont prévues et à signer la soumission en son nom ;
4. Le soumissionnaire déclare (cocher l'une ou l'autre des déclarations suivantes) :
 - que personne n'a exercé pour son compte, que ce soit à titre de lobbyiste d'entreprise, de lobbyiste-conseil ou de lobbyiste d'organisation, des activités de lobbyisme, au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., c.T-11.011) et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme*, préalablement à cette déclaration relativement au présent appel d'offres ;
 - que des activités de lobbyisme, au sens de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et des avis émis par le Commissaire au lobbyisme*, ont été exercées pour son compte et qu'elles l'ont été en conformité avec cette loi, avec ces avis ainsi qu'avec le Code de déontologie des lobbyistes* (c.T-11.011, r.2).
5. Je reconnais que, si le Musée de la civilisation a des motifs raisonnables de croire que des communications d'influence non conformes à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme et au Code de déontologie des lobbyistes* ont eu lieu pour obtenir le contrat, une copie de la présente déclaration pourra être transmise au Commissaire au lobbyisme par le Musée.

Et j'ai signé, _____
(Signature de la personne autorisée) (Date)

* La Loi, le Code et les avis émis par le Commissaire au lobbyisme sont disponibles à cette adresse : www.commissairelobby.qc.ca



ANNEXE 5 - ATTESTATION RELATIVE À LA PROBITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

JE, SOUSSIGNÉ(E), _____,

(NOM ET TITRE DE LA PERSONNE AUTORISÉE PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

EN PRÉSENTANT AU MUSÉE DE LA CIVILISATION LA SOUMISSION CI-JOINTE (CI-APRÈS APPELÉE LA « SOUMISSION »),

SUITE À L'APPEL D'OFFRES LANCÉ PAR LE MUSÉE DE LA CIVILISATION

ATTESTE QUE LES DÉCLARATIONS CI-APRÈS SONT VRAIES ET COMPLÈTES À TOUS LES ÉGARDS,

AU NOM DE _____

(NOM DU SOUMISSIONNAIRE)

(CI-APRÈS APPELÉ LE « SOUMISSIONNAIRE »).

JE DÉCLARE CE QUI SUIT :

1. J'AI LU ET JE COMPRENDS LA PRÉSENTE ATTESTATION.
2. JE SAIS QUE LA SOUMISSION SERA REJETÉE SI LES DÉCLARATIONS CONTENUES À LA PRÉSENTE ATTESTATION NE SONT PAS VRAIES OU COMPLÈTES À TOUS LES ÉGARDS.
3. JE RECONNAIS QUE LA PRÉSENTE ATTESTATION PEUT ÊTRE UTILISÉE À DES FINS JUDICIAIRES.
4. JE SUIS AUTORISÉ(E) PAR LE SOUMISSIONNAIRE À SIGNER LA PRÉSENTE ATTESTATION.
5. LA OU LES PERSONNES, SELON LE CAS, DONT LE NOM APPARAÎT SUR LA SOUMISSION, A OU ONT ÉTÉ AUTORISÉE(S) PAR LE SOUMISSIONNAIRE À FIXER LES MODALITÉS QUI Y SONT PRÉVUES ET À SIGNER LA SOUMISSION EN SON NOM.
6. AUX FINS DE LA PRÉSENTE ATTESTATION ET DE LA SOUMISSION, JE COMPRENDS QUE LE MOT « CONCURRENT » S'ENTEND DE TOUTE SOCIÉTÉ DE PERSONNES OU DE TOUTE PERSONNE, AUTRE QUE LE SOUMISSIONNAIRE, LIÉE OU NON, AU SENS DU DEUXIÈME ALINÉA DU POINT 9, À CELUI-CI :
 - a) QUI A ÉTÉ INVITÉE À PRÉSENTER UNE SOUMISSION;
 - b) QUI POURRAIT ÉVENTUELLEMENT PRÉSENTER UNE SOUMISSION À LA SUITE DE L'APPEL D'OFFRES COMPTE TENU DE SES QUALIFICATIONS, DE SES HABILITÉS OU DE SON EXPÉRIENCE.
7. LE SOUMISSIONNAIRE A ÉTABLI LA PRÉSENTE SOUMISSION SANS COLLUSION ET SANS AVOIR ÉTABLI D'ENTENTE OU D'ARRANGEMENT AVEC UN CONCURRENT ALLANT À L'ENCONTRE DE LA LOI SUR LA CONCURRENCE (L.R.C. (1985), c. C-34), NOTAMMENT QUANT :
 - AUX PRIX;
 - AUX MÉTHODES, AUX FACTEURS OU AUX FORMULES UTILISÉS POUR ÉTABLIR LES PRIX;
 - À LA DÉCISION DE PRÉSENTER, DE NE PAS PRÉSENTER OU DE RETIRER UNE SOUMISSION;
 - À LA PRÉSENTATION D'UNE SOUMISSION QUI, VOLONTAIREMENT, NE RÉPOND PAS AUX SPÉCIFICATIONS DE L'APPEL D'OFFRES.
8. SAUF EN CE QUI CONCERNE LA CONCLUSION ÉVENTUELLE D'UN SOUS-CONTRAT, LES MODALITÉS DE LA SOUMISSION N'ONT PAS ÉTÉ ET NE SERONT PAS INTENTIONNELLEMENT DIVULGUÉES PAR LE SOUMISSIONNAIRE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, À UN CONCURRENT AVANT L'HEURE ET LA DATE LIMITES FIXÉES POUR LA RÉCEPTION DES SOUMISSIONS, À MOINS D'ÊTRE REQUIS DE LE FAIRE PAR LA LOI.



9. VEUILLEZ COCHER L'UNE DES TROIS OPTIONS SUIVANTES :

- NI LE SOUMISSIONNAIRE, NI UNE PERSONNE LIÉE À CELUI-CI N'ONT ÉTÉ DÉCLARÉS COUPABLES DANS LES CINQ (5) ANNÉES PRÉCÉDANT LA DATE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION, D'UN ACTE CRIMINEL OU D'UNE INFRACTION PRÉVU(E) :
- AUX ARTICLES 119 À 125 ET AUX ARTICLES 132, 136, 220, 221, 236, 334, 336, 337, 346, 347, 362, 366, 368, 375, 380, 382, 382.1, 388, 397, 398, 422, 426, 462.31, 463 À 465* ET 467.11 À 467.13 DU CODE CRIMINEL (L.R.C. 1985, c. C-46);
 - AUX ARTICLES 45, 46 ET 47 DE LA LOI SUR LA CONCURRENCE RELATIVEMENT À UN APPEL D'OFFRES PUBLIC OU À UN CONTRAT D'UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE AU CANADA;
 - À L'ARTICLE 3 DE LA LOI SUR LA CORRUPTION D'AGENTS PUBLICS ÉTRANGERS (L.C. 1998, CH. 34);
 - AUX ARTICLES 5, 6 ET 7 DE LA LOI RÉGLEMENTANT CERTAINES DROGUES ET AUTRES SUBSTANCES (L. C. 1996, CH. 19);
 - AUX ARTICLES 60.1, 60.2, 62, 62.0.1, 62.1, 68, 68.0.1 ET 71.3.2 DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION FISCALE (RLRQ, CHAPITRE A-6.002);
 - À L'ARTICLE 44 DE LA LOI CONCERNANT LA TAXE SUR LES CARBURANTS (RLRQ, CHAPITRE T-1);
 - AUX ARTICLES 239 (1) a) À 239 (1) e), 239 (1.1), 239 (2.1), 239 (2.2) a), 239 (2.2) b), 239 (2.21) ET 239 (2.3) DE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU (L.R.C. (1985), CH. 1, 5^e SUPPLÉMENT);
 - AUX ARTICLES 327 (1) a) À 327 (1) e) DE LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE (L.R.C. (1985), CH. E-15);
 - À L'ARTICLE 46 b) DE LA LOI SUR L'ASSURANCE-DÉPÔTS (RLRQ, CHAPITRE A-26);
 - À L'ARTICLE 406 c) DE LA LOI SUR LES ASSURANCES (RLRQ, CHAPITRE A-32);
 - AUX ARTICLES 27.5, 27.6, 27.11 ET 27.13 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS (RLRQ, CHAPITRE C-65.1);
 - À L'ARTICLE 605 DE LA LOI SUR LES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS (RLRQ, CHAPITRE C-67.3);
 - AUX ARTICLES 16 AVEC 485 ET 469.1 DE LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS (RLRQ, CHAPITRE D-9.2);
 - AUX ARTICLES 610 2° À 610 4° ET 610.1 2° DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LES MUNICIPALITÉS (RLRQ, CHAPITRE E-2.2);
 - AUX ARTICLES 219.8 2° À 219.8 4° DE LA LOI SUR LES ÉLECTIONS SCOLAIRES (CHAPITRE E-2.3);
 - AUX ARTICLES 564.1 1°, 564.1 2° ET 564.2 DE LA LOI ÉLECTORALE (CHAPITRE E-3.3);
 - À L'ARTICLE 66 1° DE LA LOI SUR LES ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES (RLRQ, CHAPITRE E-12.000001);
 - AUX ARTICLES 65 AVEC 160, 144, 145.1, 148 6°, 150 ET 151 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (RLRQ, CHAPITRE I-14.01);
 - AUX ARTICLES 84, 111.1 ET 122 4° DE LA LOI SUR LES RELATIONS DU TRAVAIL, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LA GESTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION (RLRQ, CHAPITRE R-20);
 - À L'ARTICLE 356 DE LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE (RLRQ, CHAPITRE S-29.01);
 - AUX ARTICLES 160 AVEC 202, 187, 188, 189.1, 190, 195 6°, 195.2, 196, 197 ET 199.1 DE LA LOI SUR LES VALEURS MOBILIÈRES (RLRQ, CHAPITRE V-1.1);
 - À L'ARTICLE 45.1 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT DES ORGANISMES PUBLICS (RLRQ, CHAPITRE C-65.1, R.2) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 37.4 ET 37.5 DE CE RÈGLEMENT;
 - À L'ARTICLE 58.1 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS DE SERVICES DES ORGANISMES PUBLICS (RLRQ, CHAPITRE C-65.1, R.4) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 50.4 ET 50.5 DE CE RÈGLEMENT;



- À L'ARTICLE 58.1 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES PUBLICS (RLRQ, CHAPITRE C-65.1, R.5) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 40.6 ET 40.7 DE CE RÈGLEMENT;
- À L'ARTICLE 83 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (RLRQ, CHAPITRE C-65.1, R.5.1) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 65 ET 66 DE CE RÈGLEMENT;
- À L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT, DE SERVICES ET DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES VISÉS À L'ARTICLE 7 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS (RLRQ, CHAPITRE C-65.1, R.1.1) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 7 ET 8 DE CE RÈGLEMENT;
- À L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT SUR LES CONTRATS DE CONSTRUCTION DES ORGANISMES MUNICIPAUX (RLRQ, CHAPITRE C-19, R.3) CONCERNANT UNE VIOLATION DES ARTICLES 7 ET 8 DE CE RÈGLEMENT.

AYANT ÉTÉ DÉCLARÉ COUPABLE D'UN TEL ACTE CRIMINEL OU D'UNE TELLE INFRACTION, LE SOUMISSIONNAIRE OU UNE PERSONNE QUI LUI EST LIÉE, EN A OBTENU LA RÉHABILITATION OU LE PARDON.

MALGRÉ QUE LE SOUMISSIONNAIRE OU UNE PERSONNE QUI LUI EST LIÉE AIT ÉTÉ DÉCLARÉ COUPABLE D'UN TEL ACTE CRIMINEL OU D'UNE TELLE INFRACTION, UNE AUTORISATION DE CONTRACTER A ÉTÉ DÉLIVRÉE AU SOUMISSIONNAIRE OU L'AUTORISATION DE CONTRACTER QUE CELUI-CI DÉTIENT N'A PAS ÉTÉ RÉVOQUÉE.

* AUX FINS DE LA PRÉSENTE ATTESTATION, LES ARTICLES 463 À 465 DU CODE CRIMINEL S'APPLIQUENT UNIQUEMENT À L'ÉGARD DES ACTES CRIMINELS ET DES INFRACTIONS MENTIONNÉS CI-DESSUS.

POUR L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE ATTESTATION, ON ENTEND PAR PERSONNE LIÉE : QUE LE SOUMISSIONNAIRE EST UNE PERSONNE MORALE, UN DE SES ADMINISTRATEURS ET, LE CAS ÉCHÉANT, UN DE SES AUTRES DIRIGEANTS, DE MÊME QUE LA PERSONNE QUI DÉTIENT DES ACTIONS DE SON CAPITAL-ACTIONS QUI LUI CONFÈRENT AU MOINS 50 % DES DROITS DE VOTE POUVANT ÊTRE EXERCÉS EN TOUTES CIRCONSTANCES RATTACHÉS AUX ACTIONS DE LA PERSONNE MORALE, ET QUE LE SOUMISSIONNAIRE EST UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF, EN COMMANDITE OU EN PARTICIPATION, UN DE SES ASSOCIÉS ET, LE CAS ÉCHÉANT, UN DE SES AUTRES DIRIGEANTS. L'INFRACTION COMMISE PAR UN ADMINISTRATEUR, UN ASSOCIÉ OU UN DES AUTRES DIRIGEANTS DU SOUMISSIONNAIRE DOIT L'AVOIR ÉTÉ DANS LE CADRE DE L'EXERCICE DES FONCTIONS DE CETTE PERSONNE AU SEIN DU SOUMISSIONNAIRE.

JE RECONNAIS CE QUI SUIT :

10. SI LE MUSÉE DE LA CIVILISATION DÉCOUVRE, MALGRÉ LA PRÉSENTE ATTESTATION, QU'IL Y A EU DÉCLARATION DE CULPABILITÉ À L'ÉGARD D'UN ACTE CRIMINEL OU D'UNE INFRACTION MENTIONNÉ(E) AU POINT 9, LE CONTRAT QUI POURRAIT AVOIR ÉTÉ ACCORDÉ AU SOUMISSIONNAIRE DANS L'IGNORANCE DE CE FAIT POURRA ÊTRE RÉSILIÉ ET DES POURSUITES EN DOMMAGES-INTÉRÊTS POURRONT ÊTRE INTENTÉES CONTRE LE SOUMISSIONNAIRE ET QUICONQUE EN SERA PARTIE.

DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LE SOUMISSIONNAIRE OU UNE PERSONNE QUI LUI EST LIÉE SERAIT DÉCLARÉ(E) COUPABLE D'UN ACTE CRIMINEL OU D'UNE INFRACTION MENTIONNÉ(E) AU POINT 9 EN COURS D'EXÉCUTION DU CONTRAT, LE CONTRAT POURRA ÊTRE RÉSILIÉ PAR LE MUSÉE DE LA CIVILISATION

ET J'AI SIGNÉ, _____

(SIGNATURE)

(DATE)



ANNEXE 6 - FORMULAIRE DE RÉOLUTION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du Conseil d'administration de _____ (nom de la personne morale) tenue à _____ le _____ à laquelle il y avait quorum, sur proposition dûment faite et appuyée, il a été résolu que _____ (nom et titre) soit autorisé(e) pour et au nom de la compagnie, à signer et à présenter une soumission au Musée de la civilisation et à signer un contrat, le cas échéant, pour agir à titre de conseiller en services spécialisés en planification stratégique et conseil stratégique en matière d'expériences numériques en conformité avec les documents de soumission.

Copie certifiée conforme

Secrétaire-trésorier

ANNEXE 7 : PROJET DE CONTRAT

ENTRE : **MUSÉE DE LA CIVILISATION**
Société d'État ayant sa principale place d'affaires au
85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2;
représentée par monsieur Stéphan La Roche, président
directeur général;

ci-après désignée le « Musée »

ET : **PRESTATAIRE DE SERVICES**
Personne morale légalement constituée ayant sa principale
place d'affaires au _____;
_____;

ci-après désignée le « Prestataire de services »

LESQUELS CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET DU CONTRAT

Le Musée, par les présentes, retient les services professionnels du Prestataire de services qui agira à titre de conseiller stratégique en matière d'expériences numériques en ligne et virtuelles, le tout tel que précisé aux documents contractuels énumérés dans le présent contrat, lesquels sont réputés en faire partie intégrante.

2. OBLIGATIONS DES PARTIES

Les parties déclarent avoir pris connaissance des documents contractuels et en acceptent toutes les clauses et conditions. Cependant, s'il y avait divergence entre ces documents et le présent document, ce dernier prévaudrait.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les parties conviennent de veiller à ce qu'aucun de leurs employés respectifs ne soit en position de conflit d'intérêts dans la réalisation du présent mandat.

4. MONTANT DU CONTRAT

En considération des services rendus par le Prestataire de services et en conformité avec les documents contractuels, le Musée s'engage à verser au Prestataire de services, moyennant services rendus, un taux horaire de _____dollars pour un montant maximum de _____ dollars pour l'exécution des obligations prévues au présent contrat et ce, conformément aux modalités prévues à la clause relative aux modalités de paiement. **Les taxes, si applicables, seront en sus.**



Aucun autre montant ne sera ni ne pourra être versé par le Musée pour quelque raison ou motif que ce soit, à moins de changements autorisés et émis par le Musée.

5. MODALITÉS DE PAIEMENT

- 5.1 Le Musée règle les demandes de paiement du Prestataire de services dans les trente (30) jours qui suivent la date de signature de la recommandation de paiement approuvée par la personne déléguée par le Musée.
- 5.2 Les factures devront être accompagnées des feuilles de temps justificatives.

6. ACCEPTATION DES SERVICES

Le Musée se réserve le droit de refuser en tout ou en partie les services qui ne sont pas conformes au contrat et de demander au Prestataire de services d'apporter les correctifs nécessaires, aux frais de ce dernier, jusqu'à complète satisfaction du Musée.

7. PERSONNE DÉLÉGUÉE

Pour les fins de l'application du présent contrat, le Musée désigne monsieur Gontran Lévesque, à titre de personne déléguée.

8. PROPRIÉTÉ ET DROITS D'AUTEUR

8.1 Propriété matérielle

Les travaux réalisés par le Prestataire de services en vertu du présent contrat, y compris tous les accessoires tels les documents préparatoires, rapports et autres, deviendront la propriété entière et exclusive du Musée qui pourra en disposer à son gré.

8.2 Droits d'auteur

Il est par ailleurs entendu que la propriété intellectuelle sur les documents et outils types utilisés par le Prestataire de services dans le cadre de la réalisation du présent mandat lui appartient, mais qu'il accorde au Musée une licence d'utilisation de ceux-ci, selon ses besoins, y compris le droit de les modifier et de les reproduire à ses propres fins.

Le Prestataire de services cède par ailleurs au Musée son droit d'auteur sur les documents et outils qui auront été développés spécifiquement pour le compte du Musée.

8.3 Garanties

Le Prestataire de services garantit au Musée qu'il détient tous les droits lui permettant de réaliser le présent contrat et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur et de propriété intellectuelle prévue au présent article et se porte garant envers le Musée contre tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et toute autre procédure pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

Le Prestataire de services s'engage à prendre fait et cause et à indemniser le Musée de tout recours, toute réclamation, toute demande, toute poursuite et toute autre procédure pris par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

9. MODIFICATION OU RÉSILIATION

9.1 Toute modification dans les termes de ce contrat devra faire l'objet d'un amendement écrit et signé par les parties.

9.2 Le Musée se réserve le droit de résilier le présent contrat en tout temps, si de l'avis du Musée :

- 9.2.1 le Prestataire de services est dans l'impossibilité de réaliser l'objet du contrat;
- 9.2.2 le Prestataire de services fait défaut de remplir l'un ou l'autre des termes, conditions et obligations qui lui incombent en vertu des présentes;
- 9.2.3 les services rendus par le Prestataire de services en vertu de ce contrat sont insatisfaisants, l'insatisfaction du Musée étant raisonnable et justifiée.

Pour ce faire, le Musée doit transmettre au Prestataire de services un avis écrit précisant les motifs de résiliation. Le Prestataire de services dispose de cinq (5) jours ouvrables de la date de la réception de cet avis pour remédier aux manquements qui y sont énoncés, à défaut de quoi, le contrat est automatiquement résilié à compter de la date de réception de cet avis.

Le Prestataire de services n'a alors droit qu'au paiement des factures correspondant aux services rendus et aux articles livrés, à la date de réception de l'avis, sans aucune compensation ni indemnité que ce soit.

- 9.3 Le présent contrat sera par ailleurs automatiquement résilié si :
 - 9.3.1 le Prestataire de services déclare faillite, fait cession de ses biens, fait la demande d'un concordat ou devient insolvable;
 - 9.3.2 le Prestataire de services a présenté au Musée des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait des fausses représentations;
 - 9.3.3 le Prestataire de services est déclaré coupable d'une infraction à la Loi sur la concurrence relativement à un appel d'offres public ou à un contrat conclu avec une administration publique au Canada sans toutefois avoir encore été inscrit au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

10. CESSION

Les droits et obligations contenus dans ce contrat ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie par le Prestataire de services, sans le consentement écrit du Musée.

11. AVIS

Tout avis ou directive requis en vertu de ce contrat doit, pour être valide et lier les parties, être donné par écrit et transmis par courrier recommandé, auquel cas il est réputé reçu le troisième (3^e) jour de sa date de mise à la poste, par huissier ou messenger, auxquels cas il est réputé reçu le jour de sa livraison.



12. REMBOURSEMENT DE DETTE FISCALE

L'article 31.1.1 de la Loi sur l'administration fiscale (RLRQ, c. A-6.002) et l'article 53 de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires (RLRQ, c. P-2.2) s'appliquent lorsque le Prestataire de services est redevable d'un montant exigible en vertu d'une loi fiscale ou alimentaire. Ainsi, le Musée pourra transmettre tout ou partie du montant payable en vertu du présent contrat au ministre du Revenu, à sa demande, afin que ce montant soit affecté au paiement de cette dette.

13. DOCUMENTS CONTRACTUELS

1. Documents d'appel d'offres # XXXX-00000 incluant :

-
- Conditions générales
- Engagement du Prestataire de services
- Offre de prix
- Bordereau de prix
- Attestation de revenu Québec (ARQ)
- Déclaration concernant les activités de lobbyisme
- Attestation relative à la probité du soumissionnaire
- Formulaire de résolution

2. La proposition du Prestataire de services



14. DURÉE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à compter de sa signature et prend fin à la date où les obligations de chacune des parties seront accomplies.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en double exemplaire, à Québec, aux dates précisées.

MUSÉE DE LA CIVILISATION

Stéphan La Roche

Date : _____

PRESTATAIRE DE SERVICES

Signataire autorisé

Date : _____

De : [Lévesque, Gontran](#)
À : [Dubé, Tony](#)
Cc : [Baz, Ana-Laura](#); [Boivin-Fournier, Raphaël](#)
Objet : Publication des 2 appels d'offres pour du conseil stratégique
Date : 22 avril 2022 08:14:30
Pièces jointes :

[loqo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Tony,

Nous avons eu un go pour la publication **aujourd'hui** des 2 appels d'offres pour du conseil stratégique avec les derniers changements dans les sections 3.2 que j'ai fait (sections surlignés en jaunes). Je joins les 2 fichiers.

Le comité de sélection est aussi approuvé et tu pourras le communiquer à Stéphan La Roche (comme ton processus te l'indique). Le comité de sélection sera :

1. [REDACTED] Musée de la civilisation
2. [REDACTED] Musée de la civilisation
3. [REDACTED] Ministère de la Culture et de Communications du Québec

J'aimerais que tu me transfères les 2 liens SEAO par la suite une fois la publication faite sur le site de SEAO. Je t'ai déjà fait parvenir les Annexes 5 de demandes d'Appel d'offres.

Pour le critère «Compréhension du mandat», **il n'y aura pas** de présentation en personne de la part des firmes comme nous avons fait pour l'appel d'offres en conseil stratégique pour la réalisation de la planification stratégique. Tout le comité de sélection se fera à partir de l'analyse des documents reçus.

La publication doit obligatoirement se faire aujourd'hui.

Merci beaucoup Tony pour tout ton temps dans ce dossier.

Gontran



Gontran Lévesque - T. 418 643-2158, poste **291**
Directeur
Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Mane Mohamed Houssein](#)
À : [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Geneviève Baril](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Éric Gagnon](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Philippe Poulin](#); [Alexandre Lebrasseur](#)
Objet : 525601_ RICO _Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur 2
Date : 4 mai 2022 16:55:06
Pièces jointes : [REDACTED]

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le rapport d'avancement pour le comité directeur no 2 relatif au projet 525601 (Espace bleu, Québec) qui aura lieu vendredi 6 mai à 14 h.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein
Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est
mmohamedhoussein@sqj.gouv.qc.ca

***Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel.
Merci!***

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Alexandre Lebrasseur](#)
À : [Mane Mohamed Houssein](#); [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Geneviève Baril](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Caroline Bourgeois](#); [Éric Gagnon](#); [Jean Naud](#); [Philippe Poulin](#)
Cc : [Lévesque, Gontran](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : RE: 525601_RICQ_Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #2
Date : 6 mai 2022 15:53:57
Pièces jointes : [REDACTED]

Bonjour à tous,

Tel que promis, vous trouverez ci-joint le document de présentation de ce 2^e Comité Directeur.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou besoins supplémentaires.

Merci de votre participation,

Bonne fin de semaine,

Alexandre Lebrasseur, ing. MBA, PMP
Chargé de projets

Société québécoise des infrastructures
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Cellulaire : (418) 564-6115
alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et le détruire.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



-----Rendez-vous d'origine-----

De : Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 9 mars 2022 17:11

À : Mane Mohamed Houssein; Mane Mohamed Houssein; louise.chamberland@mcc.gouv.qc.ca; [Pascale Demers](mailto:Pascale.Demers); Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca; Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca; Stephan.laroche@mcq.org; Nolin, Louis-Yves; Baz, Ana-Laura; Caroline Bourgeois; Éric Gagnon; Jean Naud; Philippe Poulin; Alexandre Lebrasseur

Cc : Gontran.Levesque; [Louis-Paul Gauvin](mailto:Louis-Paul.Gauvin); Baz, Ana-Laura

Objet : 525601_RICQ_Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #2

Date : 6 mai 2022 14:00-15:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

Où : Réunion Microsoft Teams

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre sur votre ordinateur ou application mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Ou composer le numéro (audio seulement)

[+1 437-703-5279,,938979856#](#) Canada, Toronto

ID Conférence Téléphone: 938 979 856#

[Rechercher un numéro local](#) | [Réinitialiser le code confidentiel](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Fwd: Fiche média - Espace bleu de la Capitale-Nationale
Date : 28 juin 2022 21:40:38
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

PTI



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**

Directrice

Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Début du message transféré :

De: Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>
Date: 28 juin 2022 à 21:38:55 HAE
À: "Baz, Ana-Laura" <Ana-Laura.baz@mcq.org>
Cc: Sophie Magnan <Sophie.Magnan@mcc.gouv.qc.ca>
Objet: **TR: Fiche média - Espace bleu de la Capitale-Nationale**

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

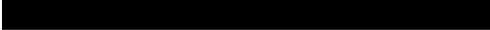
La version présentée aujourd'hui au cabinet, mais dont je n'ai pas encore l'approbation finale de Maxime. Sitôt que je l'aurai, je te le confirmerai.

Pascale Demers

Bureau de projet des Espaces bleus
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 455-8990 (cell)
Courriel : pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca, www.espacesbleus.org

De : Catherine Vien-Labeaume <Catherine.Vien-Labeaume@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : mardi 28 juin 2022 17:08
À : Maxime Roy <Maxime.Roy@mcc.gouv.qc.ca>
Cc : Nathalie Verge <nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca>; Louise Chamberland

De : [Djakaria Coulibaly](#)
À : [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Geneviève Baril](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Eric Gagnon](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Mane Mohamed Houssein](#); [Philippe Poulin](#); [Alexandre Lebrasseur](#)
Objet : 525601_RICO_Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #3
Date : 7 juillet 2022 10:21:31
Pièces jointes : [image001.png](#)


Bonjour,

Ci-joint le rapport d'avancement projet du comité directeur n°3 du 8 juillet 2022.
Veuillez apporter une copie à la rencontre.

Merci de votre collaboration.

Djakaria Coulibaly

Technicien en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction générale de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : ~~418 646-1766, poste 3168~~ En télétravail
Télécopieur : 418 646-6707
dcoulibaly@sqi.gouv.qc.ca



*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***



De : [Djakaria Coulibaly](#)
À : [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Geneviève Baril](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Eric Gagnon](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Philippe Poulin](#); [Alexandre Lebrasseur](#)
Objet : 525601_RICO_Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #3
Date : 7 juillet 2022 12:19:20
Pièces jointes : [image001.png](#)


Bonjour,

Ci-joint le rapport d'avancement projet corrigé du comité directeur n°3 du 8 juillet 2022.
Veuillez apporter une copie à la rencontre.

Merci de votre collaboration.

Djakaria Coulibaly

Technicien en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction générale de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : ~~418 646-1766, poste 3168~~ En télétravail
Télécopieur : 418 646-6707
dcoulibaly@sqi.gouv.qc.ca



*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***



De : [Philippe Poulin](#)
À : [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Lamarre, Jean-Francois](#); [Fradette, Luc](#); [La Roche, Stéphan](#); [Lévesque, Gontran](#); [Jacques Flynn](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Geneviève Baril](#); [Héloïse Rondeau-Geoffrion](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Alexandre Lebrasseur](#); [Jonathan Simard](#); [Nicolas Côté-Simard](#); [Patricia Blanchet Maheux](#)
Objet : Espaces bleus - Comité de gestion - 11 août 2022
Date : 10 août 2022 14:59:34
Pièces jointes : 

Bonjour à tous,

En prévision du comité en date du 11 août, veuillez s.v.p. prendre connaissance des pièces jointes.

Merci,

Philippe Poulin, architecte

Directeur exécutif de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646-1766, poste 3264
Cellulaire : (418) 569-5304
Télécopieur : 418 646-6707
philippe.poulin@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Rioux, Rhonda](#)
Objet : TR: Documents EB Capitale-Nationale - Dernières versions
Date : 30 août 2022 12:12:06
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)



Rhonda,

Comme promis. Voici les versions finales obtenues de la part du MCC.

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste 235
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Marie-Josée Lestage <marie-josee.lestage@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : 13 juillet 2022 14:49
À : Louise Chamberland <louise.chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>
Cc : Nathalie Verge <nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca>
Objet : Documents EB Capitale-Nationale - Dernières versions

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour à vous deux,



Bon après-midi,

Marie-Josée Lestage

Directrice de cabinet
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Cellulaire : 514 246-3245
Courriel : marie-josee.lestage@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Nolin, Louis-Yves](#)
Objet : Fwd: 525601_Espace bleu - Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #3_Rapport d'avancement final
Date : 12 septembre 2022 17:25:57
Pièces jointes : 
[loqo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

PTI

Envoyé de mon iPad qui corrige malgré moi en faisant des erreurs!



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste 235

Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Début du message transféré :

De: Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>
Date: 12 septembre 2022 à 22:23:12 UTC+1
À: "Lévesque, Gontran" <Gontran.Levesque@mcq.org>, "La Roche, Stéphan" <Stephan.LaRoche@mcq.org>, "Baz, Ana-Laura" <Ana-Laura.baz@mcq.org>, "Louise.Chamberland" <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>, Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>, Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>, Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>, Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>, Éric Gagnon <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>, Jean Naud <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>
Cc: Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>, Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>
Objet: TR: 525601_Espace bleu - Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #3_Rapport d'avancement final

Re-bonjour,

Les annexes ont été ajoutées au fichier *CD 3 Espace bleu – Capitale-Nationale – Camille-Roy VF*. Cette version annule et remplace celle envoyée dans le courriel ci-dessous.

Merci et bonne fin de journée!

Mane Mohamed Houssein
Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures

Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est
mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel. Merci!

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : Mane Mohamed Houssein
Envoyé : 12 septembre 2022 16:48
À : Gontran.Levesque <Gontran.Levesque@mcq.org>; Louise.Chamberland <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; Éric Gagnon <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Jean Naud <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>
Cc : Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>; Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>
Objet : 525601_Espace bleu - Capitale-Nationale_Pavillon Camille-Roy - Comité directeur #3_Rapport d'avancement final

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint la version finale du rapport d'avancement qui vous a été présenté au comité directeur du 8 juillet dernier.

Le compte rendu de cette rencontre a également été joint. Si ce dernier est imprécis ou incomplet, veuillez svp aviser le chef de projet qui effectuera les corrections requises.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein
Technicienne en administration de projets

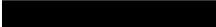
Société québécoise des infrastructures
Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est
mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel. Merci!

***** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.*****

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Nathalie Verge](#)
À : [Baz, Ana-Laura](#); [La Roche, Stéphan](#); [Jean-Sébastien Bouchard](#); [Marie-Jules Bergeron](#)
Cc : [Isabelle Gosselin](#)
Objet : Document additionnel en préparation de la rencontre du 22
Date : 16 septembre 2022 13:30:08
Pièces jointes : 

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour à toutes et à tous,

Je relisais hier la charte de projet. Je crois qu'il peut être utile pour nous tout.es en préparation de la rencontre du 22. Il est en pj.

Bon vendredi!

Nathalie

Nathalie Verge

Sous-ministre
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc B, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2330, poste 7116
Courriel : nathalie.verge@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

De : [Bouchard-Gagnier, William](#)
À : [Shaulis, Andréa](#)
Cc : [Brown, Dany](#); [Lévesque, Gontran](#)
Objet : RE: EB-CN : Réserve temporaire
Date : 19 septembre 2022 08:56:21
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)


Bonjour Andréas,

Merci beaucoup pour ce document, ce sera très utile pour la suite des discussions avec les professionnels, la SQI et le MCC.

La configuration des deux réserves devrait être assez similaire au plan ci-joint sauf pour les portes donnant accès aux zones tampons qui seront déplacées pour optimiser l'espace.

En espérant le tout conforme à nos discussions.

Bon début de semaine!

William



William Bouchard-Gagnier - T. 418 643-2158, poste **263**
Responsable des bâtiments – Architecture
Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Shaulis, Andréa <Andrea.Shaulis@mcq.org>
Envoyé : 16 septembre 2022 10:37
À : Bouchard-Gagnier, William <William.Bouchard-Gagnier@mcq.org>
Cc : Brown, Dany <Dany.Brown@mcq.org>
Objet : EB-CN : Réserve temporaire

Bonjour William,

Je te transmets en pièce jointe l'argumentaire concernant nos besoins d'avoir une réserve temporaire au PCR. Je te laisse en prendre connaissance et n'hésite pas à communiquer avec moi si tu as des questions ou souhaites des précisions.

J'en profite aussi pour te dire que nous pouvons, au besoin, retirer un mobilex du plan de la réserve. Cela nous permettrait de gagner un peu d'espace pour des pièces plus grosses qui n'entreraient pas sur les étagères. Par contre, les cinq étagères sont réellement le minimum requis pour répondre à nos besoins au PCR.

Bonne journée,
Andréa



Andréa Shaulis, (elle) - T. 418 643-2158, poste **265**
Conservatrice
Direction des collections

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Lévesque, Gontran](#)
À : [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : TR: Étude demandée par la Séminaire à la firme WSP pour valider la salle de mécanique
Date : 19 septembre 2022 09:34:49
Pièces jointes : [image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.png](#)
[image002.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[image007.png](#)
[image008.png](#)
[Facebook-2_b1eaa4b8-c236-40e0-a333-e5fe2001d749.png](#)
[Instagram-2_23e9b454-569c-4252-a56f-2ca56acf0514.png](#)
[Twitter-2_665dea38-e9fd-418c-98f3-8ce7abe392ca.png](#)
[you_tube-2_294f55a6-c076-4fb1-9c78-5ab48c6f01fb.png](#)
[Linkedin-2_68209c09-9f55-433c-86a0-174f88fedb3c.png](#)
[Ma_maison_413x106pix_HR_e6681c68-6b35-4411-998a-8356acaa356b.png](#)
[image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

Pour ton information.

Gontran



Gontran Lévesque, PMP - T. 418 643-2158, poste **291**

Directeur

Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>

Envoyé : 19 septembre 2022 07:38

À : Denis Cantin [REDACTED]

Objet : Re: Étude demandée par la Séminaire à la firme WSP pour valider la salle de mécanique

Bonjour Monsieur Cantin,

Je constate que jusqu'à présent tout est correct pour WSP et je prends note de la demande bien légitime du Séminaire pour les autres phases.

Bonne journée,

Gontran Lévesque

Envoyé de mon iPhone

Gontran Lévesque, PMP - T. 418 643-2158, poste **291**



Directeur
Direction des immobilisations, du numérique et des technologies
MUSÉE DE LA CIVILISATION
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org     



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.
[Politique de confidentialité](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Le 19 sept. 2022 à 06:48, Denis Cantin [REDACTED] a écrit :

Bonjour monsieur Lévesque,

Je suis un peu surpris de cette affirmation.

Le Séminaire n'a pas demandé précisément une étude à WSP pour valider la conception de la salle.

Le Séminaire a mandaté WSP d'être en support à la direction du Séminaire dans le dossier de l'Espace Bleu tout au long du processus.

Ce qui consiste à éventuellement participer aux réunions de chantier avec le gérant de projet, réviser les documents d'appels d'offres, et toute autre tâche nécessaire.

Jusqu'à maintenant WSP a examiné les premiers plans de démolition uniquement [REDACTED].

Éventuellement, nous voudrions recevoir toutes les autres phases, notamment de la nouvelle salle mécanique (entre autres) afin de pouvoir y jeter un œil en avance.

Nous sommes justement à planifier une rencontre avec Macogep, d'ici la fin de la semaine prochaine, afin de nous présenter les éléments au dossier.

Bonne journée.

Denis Cantin
[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

De : Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>

Envoyé : 17 septembre 2022 11:09

À : Denis Cantin [REDACTED]

Cc : William Bouchard-Gagnier <William.Bouchard-Gagnier@mcq.org>; Olivier Laporte
[REDACTED]

Objet : Étude demandée par la Séminaire à la firme WSP pour valider la salle de mécanique

Bonjour Denis,

Lors notre dernière rencontre du comité directeur sur l'avancement de l'Espace Bleu de la Capitale Nationale avec le MCC au début septembre, on m'a demandé de faire un suivi avec le Séminaire sur une étude que le Séminaire aurait demandé à la firme WSP pour valider la conception de la salle mécanique. Le rapport n'aurait pas encore été reçu à ce jour.

Je vais vous avouer bien candidement que je ne suis pas trop au courant de cette demande du Séminaire, mais je fais le suivi demandé par le MCC.

[@Bouchard-Gagnier, William](mailto:William.Bouchard-Gagnier@mcq.org) et/ou [@Olivier Laporte](mailto:Olivier.Laporte@mcq.org) : si vous pouvez m'en dire plus, ça serait apprécié.

Merci!

Gontran

De : [Lévesque, Gontran](#)
À : [La Roche, Stéphan](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Espace de rangement au niveau 400 du Pavillon Camille-Roy avec une salle de rencontre
Date : 4 octobre 2022 10:49:08
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

Bonjour à vous deux,

J'envisage que vous devrez parler de ce point lors de votre rencontre hebdomadaire avec la sous-ministre : Un local de rangement avec une salle de rencontre plus petite au niveau 400.

Voici, ci-joint, un plan suggéré avec espace de rangement fait par Daphné.

Le besoin de rangement est un besoin fondamental pour le Musée et il semble que le MCC et la MCQ ne s'entende pas sur ce point. William et Marie-Andrée ont regardé partout où il était possible et on en revient toujours au niveau 400 avec un local de rangement suffisamment grand pour nos besoins. La situation a un peu évolué depuis que j'ai produit une fiche technique sur le sujet cet été (c'était pendant les vacances à Ana-Laura) mais certains arguments sont toujours valides (voir la fiche technique ci-jointe) :

Voici les arguments toujours en vigueur provenant de la fiche technique :

1-L'endroit de médiation culturelle au Camille-Roy deviendrait surtout le foyer adaptable et flexible du niveau 200 qui serait, la majeure partie du temps, ouvert et disponible pour le visiteur. Cet endroit de médiation culturelle deviendrait la salle multifonction de l'Espace Bleu de la Capitale-Nationale.



3-Ceci nous permettrait d'éliminer certaines installations techniques dans la salle de rencontre (qui est demandé par une salle multi)

4-Les architectes du projet nous ont mentionné à plusieurs reprises le manque d'espace de rangement et nous viendrions en partie combler ce besoin que nous avons également. Il a également été mentionné que le personnel sur place aurait aussi certains besoins ponctuels de rencontres et de travail de bureau et donc qu'un espace de rencontres flexibles serait nécessaire.

5-Notre proposition est dictée par le fait que le Séminaire de Québec a déjà un 2 salles en location pour des événements (Le Grand Salon et la Salle des Promotions) et que nous avons une entente tacite de faible concurrence avec eux. De plus, nous avons également sur le site, la Chapelle du Séminaire qui peut combler certains besoins.

6-Le foyer du niveau 200 (notre salle multi) serait donc surtout utilisé pour des événements culturels et internes en lien avec les thèmes traités dans l'Espace Bleu de la Capitale Nationale. La majeure partie des événements culturels (conférence, animation, etc.) et internes (inauguration, conférence de presse, etc.) ont lieu en soirée.

Voilà!

N'hésitez pas si vous avez des questions,

Gontran



Gontran Lévesque, PMP - T. 418 643-2158, poste **291**

Directeur

Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Bouchard-Gagnier, William](#)
À : [Marie-Andrée Thiffault](#)
Objet : EB - Camille-Roy_Réserves temporaires
Date : 4 octobre 2022 15:08:45
Pièces jointes : [logo-mcq-large_8d64a2a9-ac74-4245-8fdf-181ae68a8813.png](#)
[Facebook-2_f846205d-78b4-4a62-82e8-fa673d5b71d1.png](#)
[Instagram-2_6cee38b4-3a20-44d1-9f9d-3c395f07e9b6.png](#)
[Twitter-2_36b0cd2a-81b0-42d4-b344-aeb77e157169.png](#)
[you tube-2_3e63d987-4b38-420d-a78c-9142951d5991.png](#)
[Linkedin-2_1c1f3755-8aaf-4ac1-909b-7389589d969d.png](#)
[Ma maison_413x106pix_HR_a689a5d4-bfdd-4dae-98e2-cb6f6b299f47.png](#)

Bonjour Marie-Andrée,

Avant de transmettre l'information finale aux architectes, je t'avais déjà mentionné que je vous ferais suivre l'information pour les réserves temporaires.

Tu trouveras ci-joint, le plan projeté par le MCQ ainsi que l'explication concernant le besoin associé aux réserves temporaires.

Bien vouloir en prendre connaissance et de me revenir au besoin.

Merci!

William



William Bouchard-Gagnier - T. 418 643-2158, poste **263**
Responsable des bâtiments – Architecture
Direction des immobilisations, du numérique et des technologies
MUSÉE DE LA CIVILISATION
16, rue de la Barricade, Québec (QC) G1K 8W9 Canada

mcq.org     



Avis : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

[Politique de confidentialité](#)

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Mane Mohamed Houssein](#)
À : [Louise.Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Geneviève Baril](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Éric Gagnon](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Alexandre Lebrasseur](#); [Philippe Poulin](#)
Objet : 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4
Date : 19 octobre 2022 14:59:06
Pièces jointes : 

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'avancement pour le comité directeur no 4 relatif au projet 525601 (Espace bleu, Québec) qui aura lieu vendredi 21 octobre à 13 h 30.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein
Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est
mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

***Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel.
Merci!***

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Alexandre Lebrasseur](#)
À : [Mane Mohamed Houssein](#); [Louise Chamberland](#); [Pascale Demers](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Geneviève Baril](#); [La Roche, Stéphan](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Éric Gagnon](#); [Jean Naud](#)
Cc : [Philippe Poulin](#)
Objet : RE: 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4
Date : 21 octobre 2022 14:52:40
Pièces jointes : [REDACTED]

Bonjour à tous,

Comme demandé, vous trouverez ci-joint le document de présentation du Comité directeur No.04.

Merci, Bonne fin de semaine !

Alexandre Lebrasseur, ing. MBA, PMP
Directeur de projets

Société québécoise des infrastructures
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Cellulaire : (418) 564-6115
alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

**** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et le détruire.****

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2022 14:58

À : [Louise.Chamberland](mailto:Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca) <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; [Pascale Demers](mailto:Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca) <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; [Marie-Andrée Thiffault](mailto:Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca) <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; [Geneviève Baril](mailto:Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca) <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; [La Roche, Stéphan](mailto:La Roche, Stéphan@mcq.org) <stephan.laroche@mcq.org>; [Nolin, Louis-Yves](mailto:louis-yves.nolin@mcq.org) <louis-yves.nolin@mcq.org>; [Lévesque, Gontran](mailto:Lévesque, Gontran@mcq.org) <Gontran.Levesque@mcq.org>; [Baz, Ana-Laura](mailto:ana-laura.baz@mcq.org) <ana-laura.baz@mcq.org>; [Louis-Paul Gauvin](mailto:Louis-Paul Gauvin@sqi.gouv.qc.ca) <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; [Éric Gagnon](mailto:Éric Gagnon@sqi.gouv.qc.ca) <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>; [Jean Naud](mailto:Jean Naud@sqi.gouv.qc.ca) <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>

Cc : [Alexandre Lebrasseur](mailto:Alexandre Lebrasseur@sqi.gouv.qc.ca) <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>; [Philippe Poulin](mailto:Philippe Poulin@sqi.gouv.qc.ca) <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>

Objet : 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'avancement pour le comité directeur no 4 relatif au projet 525601 (Espace bleu, Québec) qui aura lieu vendredi 21 octobre à 13 h 30.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein
Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est
mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

***Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel.
Merci!***

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [Lemieux-Boivin, Daphnée](#); [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : TR : 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4
Date : 28 octobre 2022 08:55:27
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

PVI



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**

Directrice

Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 21 octobre 2022 14:52

À : Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>; Louise Chamberland <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; Éric Gagnon <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Jean Naud <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>

Cc : Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>

Objet : RE: 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4

Bonjour à tous,

Comme demandé, vous trouverez ci-joint le document de présentation du Comité directeur No.04.

Merci, Bonne fin de semaine !

Alexandre Lebrasseur, ing. MBA, PMP
Directeur de projets

Société québécoise des infrastructures
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Cellulaire : (418) 564-6115
alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et le détruire.***

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2022 14:58

À : Louise.Chamberland <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; La Roche, Stéphan <stephan.laroche@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <louis-yves.nolin@mcq.org>; Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <ana-laura.baz@mcq.org>; Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; Éric Gagnon <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Jean Naud <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>

Cc : Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>; Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>

Objet : 525601_ Espace bleu _ Pavillon _ Camille-Roy _ Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'avancement pour le comité directeur no 4 relatif au projet 525601 (Espace bleu, Québec) qui aura lieu vendredi 21 octobre à 13 h 30.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein

Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures

Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est

mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel.

Merci!

**** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.****

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Baz, Ana-Laura](#)
À : [Lemieux-Boivin, Daphnée](#); [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : TR : 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4
Date : 28 octobre 2022 10:04:49
Pièces jointes : 
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

Il y avait ce document aussi.

Ana



Ana-Laura Baz, (elle) - T. 418 643-2158, poste **421**

Directrice

Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Mane Mohamed Houssein <mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 octobre 2022 14:57

À : Louise.Chamberland <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Andrée Thiffault <Marie-Andree.Thiffault@mcc.gouv.qc.ca>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; Éric Gagnon <egagnon@sqi.gouv.qc.ca>; Jean Naud <jnaud@sqi.gouv.qc.ca>

Cc : Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>; Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>

Objet : 525601_ Espace bleu _Pavillon_Camille-Roy_Québec - Rapport d'avancement _ Comité directeur #4

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'avancement pour le comité directeur no 4 relatif au projet 525601 (Espace bleu, Québec) qui aura lieu vendredi 21 octobre à 13 h 30.

Cordialement,

Mane Mohamed Houssein

Technicienne en administration de projets

Société québécoise des infrastructures

Direction adjointe de la planification, du suivi et de l'administration de l'Est

mmohamedhoussein@sqi.gouv.qc.ca

Je suis actuellement en télétravail, pour me joindre, veuillez communiquer avec moi par courriel.

Merci!

***** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.*****

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Nolin, Louis-Yves](#)
À : [Lévesque, Gontran](#)
Cc : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Entente tripartite
Date : 4 décembre 2022 09:15:00
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Gontran,

Si tu n'as pas déjà envoyé nos commentaires à la SQI, merci d'utiliser cette version.

Stéphan : il faudrait préciser le nom du représentant du Musée à l'article 3.2, premier alinéa. Selon moi, c'est Gontran qui va jouer ce rôle (équivalent de Philippe pour la SQI)

A+

LYN



Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**

Directeur général adjoint

Direction de l'administration et du secrétariat général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : [Nolin, Louis-Yves](#)
Cc : [Lévesque, Gontran](#)
Objet : Re: Entente tripartite
Date : 4 décembre 2022 10:10:13
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)
[logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Ok pour Gontran comme représentant du Musée au point 3.2
Merci du suivi.

Envoyé de mon iPad qui corrige malgré moi en faisant des erreurs!



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

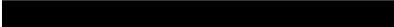
Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

Le 4 déc. 2022 à 09:14, Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org> a écrit :

Bonjour Gontran,
Si tu n'as pas déjà envoyé nos commentaires à la SQL, merci d'utiliser cette version.
Stéphan : il faudrait préciser le nom du représentant du Musée à l'article 3.2, premier alinéa. Selon moi, c'est Gontran qui va jouer ce rôle (équivalent de Philippe pour la SQL)
A+
LYN

Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**
Directeur général adjoint
Direction de l'administration et du secrétariat général

◆◆ Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Geneviève Baril](#)
À : [Louise Chamberland](#); [Nathalie Verge](#); [La Roche, Stéphan](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Cc : [Pascale Demers](#); [Héloïse Rondeau-Geoffrion](#)
Objet : PPT pour directeur de cabinet
Date : 25 janvier 2023 10:15:17
Pièces jointes : 

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Comme convenu, voici le PPT préparé à l'intention de M. Valois.

À tantôt

Geneviève

De : [La Roche, Stéphan](#)
À : Nathalie.Verge@mcc.gouv.qc.ca; Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca
Cc : pascale.demers@mcc.gouv.qc.ca; [Baz, Ana-Laura](#); [Dubor, Yann](#)
Objet : Documents pour présentation cabinet
Date : 14 mars 2023 14:34:21
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)
[Redacted]
Importance : Haute

Bonjour,

Comme demandé, voici le texte narratif sur l'Espace bleu de la Capitale-Nationale accompagné d'un document comportant des supports visuels.

Espérant le tout utile.

Cordialement,

S.



Stéphan La Roche - T. 418 643-2158, poste **235**
Président-directeur général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Lemieux-Boivin, Daphnée](#)
À : [Alexandre Lebrasseur](#); [Jean Brochu](#); [REDACTED] [Bernard Serge Gagne](#); [Francois Allard](#); [Jean-Eric VEZEAU](#)
Cc : [Katerine Mc Kinnon](#); [Olivier Potvin](#); [Brochu, Daniel](#); [Céline Desrochers](#); [Bouchard-Gagnier, William](#); [Marie-Andrée Thiffault](#); [Francis Riel-Roberge](#); [Héloïse Rondeau-Geoffrion](#); [Yves Hoque](#); [Yves Parent](#); [Baz, Ana-Laura](#)
Objet : Présentations du jeudi 16 mars EB-Camille-Roy
Date : 16 mars 2023 14:53:52
Pièces jointes : [REDACTED]
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

Bonjour à tous,

Je vous partage les deux documents qui font suite aux présentations d'aujourd'hui, soit sur le sujet des salles multifonctionnelles, ainsi que le concept global de l'Espace Bleu de la Capitale-Nationale.

Prochaine présentation : le 30 mars 13h30

Merci



Daphnée Lemieux-Boivin, (elle) - T. 418 643-2158, poste 391
Designer
Direction du développement et de l'innovation

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [REPAIRE](#)
A : [La Roche, Stéphan](#)
Objet : Communiqué | Budget du Québec 2023-2024 – Des données pour la culture
Date : 22 mars 2023 16:45:51

[View this email in your browser](#)



Communiqué - 22 mars 2023

BUDGET DU QUÉBEC 2023-2024 – DES DONNÉES POUR LA CULTURE

REPAIRE souhaite remercier et partager l'analyse de l'équipe de recherche de [Culture Montréal](#) ainsi que le travail de collaboration du [Réseau des Conseils régionaux de la culture du Québec \(RCRCQ\)](#) qui étaient présents au huis clos du Budget du Québec 2023-2024 mardi le 21 mars. Voici l'intégral du communiqué :

« Il s'agit du premier budget du second mandat de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Dans un contexte d'incertitude économique et de pression inflationniste et contrairement au budget précédent qui se concentrait sur la relance du milieu culturel, le nouveau budget se déploie principalement autour de la jeunesse ainsi que de la promotion, de la valorisation et du rayonnement de la culture québécoise.

Transition post-pandémique

Le budget 2023-2024 prévoit peu d'investissements supplémentaires pour aider les artistes et organismes culturels à surmonter les conséquences de la crise sanitaire, ce qui explique notamment la diminution des budgets du CALQ et de la SODEC (voir plus bas). Notons toutefois qu'une enveloppe de 17,8 M\$ est prévue en 2023-2024 (41,3 M\$ sur 5 ans) et servira à prolonger temporairement la mesure de soutien à la diffusion de spectacles, en plus de bonifier le programme Appel de projets pour le rayonnement de la culture québécoise. Aussi, il faudra être attentif à d'éventuelles annonces en lien avec des investissements de 40 M\$ prévus dans le budget 2022-2023 pour soutenir la relance du milieu (issu du Plan pour consolider, faire briller, et propulser le milieu culturel 2022-2025). Par ailleurs, il n'y a aucune mesure spécifique en ce qui concerne la main-d'œuvre en culture.

Deux plans d'actions renouvelés

Des investissements de 127,5 M\$ sont prévus pour 2023-2024 (pour un total de 561,4 M\$ sur 5 ans) afin de valoriser la culture québécoise. Parmi cette somme :

- 59,5 M\$ serviront en 2023-2024 (297,5 M\$ sur 5 ans) pour poursuivre et adapter le plan d'action de la Politique culturelle du Québec Partout la culture, lequel est arrivé à échéance en 2023.
- 13,2 M\$ en 2023-2024 (54,8 M\$ sur 5 ans) seront attachés au nouveau plan d'action numérique en culture pour affirmer une présence en ligne des contenus culturels québécois.

En outre :

- 10,2 M\$ en 2023-2024 (24,4 M\$ sur 5 ans) pour soutenir les entreprises du secteur de la créativité numérique par la mise en place, notamment, d'une « stratégie pour

l'essor de la technocréativité culturelle québécoise » et la bonification du « crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnement multimédias présentés à l'extérieur du Québec ».

- 2,5 M\$ en 2023-2024 pour promouvoir la culture québécoise sur les marchés étrangers.
- 700k en 2023-2024 (en tout, 13,3 M\$ sur 3 ans) pour soutenir le secteur des médias d'information par l'entremise d'une stratégie.
- 300k en 2023-2024 (5,5 M\$ sur 5 ans) pour aider le milieu du livre par l'intermédiaire de modifications apportées au crédit d'impôt pour l'édition de livres.

À noter le renforcement du rôle de la SODEC pour accompagner les entreprises culturelles dans leur développement et bonifier l'offre de financement de sa banque d'affaires : « Une enveloppe pouvant atteindre 200 M\$ sera mise à la disposition de la SODEC par l'entremise d'une avance du ministère des Finances ».

Une priorité jeunesse

C'est l'une des priorités du ministre Mathieu Lacombe et celle-ci s'incarne pour l'essentiel à travers deux mesures :

- 20,1 M\$ seront consacrés en 2023-2024 (en tout, 101,1 M\$ sur 5 ans) pour réaffirmer le rôle de Télé-Québec en programmation jeunesse et bonifier son offre de services disponible sur ses différentes plateformes.
- 2,1 M\$ en 2023-2024 (4,2 M\$ sur 2 ans) pour créer un passeport culturel afin de favoriser l'accès à la culture québécoise pour les jeunes.

De plus, des sommes sont prévues pour accroître la littératie et numératie des jeunes :

- 50,5 M\$ en 2023-2024 (448,5 M\$ sur 5 ans) pour rehausser le niveau de littératie et numératie des jeunes, entre autres par l'entremise de mesures visant à stimuler le goût de la lecture des élèves et à favoriser l'achat de livres québécois par les enseignants.

Festivals et événements touristiques

- 5 M\$ en 2023-2024 (25 M\$ sur 3 ans) pour soutenir les festivals qui « contribuent au rayonnement et à l'attractivité du Québec comme destination touristique de calibre mondial ».

Les projets d'infrastructures culturelles

- Des investissements de 231,5 M\$ sont prévus sur 10 ans dans le Plan québécois

des infrastructures 2023-2033. Pour 2023-2024, 5M\$ sont prévus en réalisation.

Liste des projets soutenus au Québec :

En réalisation

- Espace bleu de l'Abitibi-Témiscamingue – Amos – Réfection, agrandissement et réaménagement
- Espace bleu de la Capitale-Nationale – Québec – Réaménagement
- Espace bleu de la Gaspésie – Percé – Réfection, agrandissement et réaménagement
- Lieu de diffusion spécialisée danse-théâtre enfance jeunesse – Sherbrooke– Construction
- Musée d'art contemporain de Montréal – Agrandissement et réaménagement
- Théâtre du Nouveau Monde – Montréal – Agrandissement et réaménagement
- Cinéma Impérial – Montréal – Réfection et réaménagement

En planification

- Espace bleu de Charlevoix – Baie-Saint-Paul – Acquisition et réaménagement
- Musée national des beaux-arts du Québec, Espace Riopelle – Québec – Agrandissement
- Théâtre Les Gros becs – Québec – Agrandissement
- Bibliothèque Saint-Sulpice, Maison de la chanson et de la musique du Québec – Montréal – Réaménagement
- Centre des collections et de conservation de Montréal – Construction
- Centre PHI – Montréal – Réfection et construction
- Musée de l'Holocauste – Montréal – Construction
- Bibliothèque Lucy-Faris – Gatineau – Reconstruction
- Bâtiment culturel multifonctionnel – Laval – Construction
- Réseau des Espaces bleus – Régions administratives du Québec – Construction

Autres mesures d'intérêt

Mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT)

À noter notamment parmi les mesures annoncées :

- 2,3 M\$ en 2023-2024 (43,7 M\$ sur 5 ans) pour « soutenir le milieu municipal dans l'atteinte des objectifs de la PNAAT et pour la concrétisation de projets d'aménagement de qualité ».

1,1 M\$ en 2023-2024 (6,7 M\$ sur 5 ans) pour « la mise en place d'une structure de gouvernance en matière d'architecture dans le cadre de la PNAAT ».

En feuilletant le cahier des crédits

Les crédits accordés au ministère de la Culture et des Communications s'établissent à « 1 079,6 G\$ en 2023-2024 (excluant le service de la dette). Il s'agit d'une diminution de 0,3 M\$ par rapport à la dépense probable 2022-2023 ».

En ce qui concerne les sociétés d'État :

- Le CALQ passe de 188 M\$ à 144 M\$
- La SODEC passe de 177 M\$ à 129 M\$
- Télé-Québec passe de 70 M\$ à 80 M\$
- BAnQ passe de 78 M\$ à 81 M\$
- Les Musées nationaux passent de 70 M\$ à 80 M\$
- La Société de la Place des arts et le Grand théâtre de Québec passent de 27 M\$ à 34 M\$ »

Lire aussi :

[Discours sur le budget 2023-2024](#), Ministère des finances, Gouvernement du Québec, mars 2023

[Plans annuels de gestion des ministères et organismes, vol 2](#), Gouvernement du Québec, mars 2023

[Budget provincial 2023 : réactions en demi-teinte dans le milieu culturel](#), Radio-Canada, 22 mars 2023.

Sources :

Apolline Lasnier, Conseillère aux communications et à la mobilisation, Culture Montréal.

Nathalie Girard, Coordinatrice aux communications et adjointe à la direction générale,

Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec.



Le REPAIRE remercie le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts du Canada ainsi que ses membres et partenaires.

REPAIRE thanks the Conseil des arts et des lettres du Québec, the Conseil des arts de Montréal, the Canada Council for the Arts and its members and partners.



Copyright © 2023 REPAIRE, Tous droits réservés.

Infolettre du REPAIRE

514-527-5116

info@repaire.art

www.repaire.art

[Modifier ses préférences](#)

[Se désinscrire de cette liste d'envoi](#)



This email was sent to stephan.laroche@mcq.org
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
REPAIRE · 3995 rue Berri · Montreal, Qc H2L 4H2 · Canada

De : [Cliche-Lamoureux, Simon](#)
À : [Nolin, Louis-Yves](#)
Cc : [La Roche, Stéphan](#); [Morrier, Sylviane](#)
Objet : Protocole entente SQI MCC MCIV Espaces bleus
Date : 4 mai 2023 13:36:42
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_1733af1b-e546-49b8-b19d-14d439153d27.png](#)

Voilà, c'est signé. Tu peux faire suivre à la SQI comme prévu, Louis-Yves.

Je l'enregistre dans [REDACTED]

Bon après-midi!



Simon Cliche-Lamoureux, (il) - T. 418 643-2158, poste **236**
Adjoint à la Présidence-direction générale

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Nolin, Louis-Yves](#)
À : [Philippe Poulin](#)
Cc : Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca; [La Roche, Stéphan](#)
Objet : RE: Espaces bleus - Protocole d'entente signé par la SQI
Date : 4 mai 2023 20:52:43
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour Philippe,
Tel que convenu, tu trouveras en pièce jointe l'entente tripartite signée par Stéphan.
Au plaisir,
Louis-Yves



Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**
Directeur général adjoint
Direction de l'administration et du secrétariat général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>
Envoyé : 20 avril 2023 11:39
À : Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>
Objet : Espaces bleus - Protocole d'entente signé par la SQI

Bonjour Louis-Yves,

Voir ci-joint le protocole d'entente signé par le VP Louis-Paul Gauvin.

Il ne reste plus que la signature de Stéphan. Je comprends que le protocole doit d'abord être entériné par le CA. STP me retourner le tout lorsque complété.

Merci,

Philippe Poulin, architecte

Directeur

Société québécoise des infrastructures
Direction de la gestion de projets Est 4 Répondant MO
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646-1766
Cellulaire : (418) 569-5304
Télécopieur : 418 646-6707
philippe.poulin@sqi.gouv.qc.ca
www.sqi.gouv.qc.ca
pilierdevotreavenir.com

***** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.*****

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel?



De : [Nolin, Louis-Yves](#)
À : [Pascale Demers](#); Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca
Cc : [La Roche, Stéphan](#); Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca
Objet : Entente tripartite
Date : 5 mars 2023 21:56:39
Pièces jointes : [logo-mcq-xsmall_b798b6a9-a902-41c6-909d-a4a1efec4b3b.png](#)

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe nos commentaires et/ou suggestions par rapport à la version révisée de l'entente reçue la semaine dernière. Dans l'ensemble, c'est très bien mise à part le contenu du 22^e paragraphe de l'article 3.1 pour lequel nous souhaitons revenir à la formulation originale.

Par ailleurs, Alexandre Lebrasseur vous a mentionné, le 13 février dernier, qu'il aurait bientôt terminé le processus de révision de l'entente. Avez-vous finalement reçu et intégré les commentaires de la SQI ? Dans la négative, avez-vous convenu d'une date butoir avec lui pour recevoir lesdites corrections ?

Comme vous le savez, nous devons soumettre le projet d'entente à l'approbation des membres de notre conseil d'administration, sur recommandation favorable de notre comité d'audit.

N'hésitez pas à me contacter pour obtenir des précisions additionnelles.

Au plaisir,

Louis-Yves



Louis-Yves Nolin - T. 418 643-2158, poste **270**
Directeur général adjoint
Direction de l'administration et du secrétariat général

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : [Diakaria Coulibaly](#)
À : [La Roche, Stéphan](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Nelson Ruel](#); [Philippe Poulin](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Geneviève Bari](#); [Pascale Demers](#); [Louise Chamberland](#)
Cc : [Alexandre Lebrasseur](#); [Nicolas Murgia](#)
Objet : 525601 - Espace bleu - Capitale-Nationale - Camille-Roy_Version | Cdir n°6 - Rapport d'avancement projet
Date : 17 mai 2023 17:58:33
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour,

Ci-joint le rapport d'avancement projet et l'ordre du jour du comité directeur n°6 qui aura lieu 19 mai 2023.

Merci de vos collaborations.

Diakaria Coulibaly

Technicien en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction générale de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646 1766, POSTE 3168 En télétravail
Télécopieur : 418 646-6707
dcoulibaly@sqi.gouv.qc.ca



*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***



De : [Diakaria Coulibaly](#)
À : [La Roche, Stéphan](#); [Louis-Paul Gauvin](#); [Nolin, Louis-Yves](#); [Nelson Ruel](#); [Philippe Poulin](#); [Lévesque, Gontran](#); [Baz, Ana-Laura](#); [Geneviève Bari](#); [Pascale Demers](#); [Louise Chamberland](#)
Cc : [Alexandre Lebrasseur](#); [Nicolas Murgia](#); [Dave Thomas](#); [Daniel Quirion](#); [Jacques Tremblay \(SEQ\)](#); [Frédéric Jourdain](#)
Objet : 525601 - Espace bleu - Capitale-Nationale - Camille-Roy_Version | Cdir n°6 - Rapport d'avancement final
Date : 1 juin 2023 10:20:39
Pièces jointes : [image001.png](#)

Bonjour,

Ci-joint le compte rendu et le rapport d'avancement final du comité directeur n°6 du 19 mai 2023 dernier.

Si l'on croit que ce compte rendu et le rapport d'avancement sont imprécis ou incomplets, veuillez aviser le directeur de projet qui effectuera les corrections requises.

Merci de vos collaborations.

Diakaria Coulibaly

Technicien en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction générale de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646 1766, POSTE 3168 En télétravail
Télécopieur : 418 646-6707
dcoulibaly@sqi.gouv.qc.ca



*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***



De : [Lévesque, Gontran](#)
À : [Bouchard-Gagnier, William](#)
Objet : TR: 525601 - Espace bleu - Capitale-Nationale - Camille-Roy_Version | Cdir n°6 - Rapport d'avancement final
Date : 5 juin 2023 07:31:40
Pièces jointes : [image001.png](#)
[logo-mcq-xsmall_d5028322-00ee-484b-91a8-c93e07c09344.png](#)

Pour ton information



Gontran Lévesque, PMP - T. 418 643-2158, poste **291**
Directeur
Direction des immobilisations, du numérique et des technologies

Avant d'imprimer, pensez à l'environnement

De : Djakaria Coulibaly <dcoulibaly@sqi.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 juin 2023 10:20

À : La Roche, Stéphan <Stephan.LaRoche@mcq.org>; Louis-Paul Gauvin <lpgauvin@sqi.gouv.qc.ca>; Nolin, Louis-Yves <Louis-Yves.Nolin@mcq.org>; Nelson Ruel <nruel@sqi.gouv.qc.ca>; Philippe Poulin <ppoulin4@sqi.gouv.qc.ca>; Lévesque, Gontran <Gontran.Levesque@mcq.org>; Baz, Ana-Laura <Ana-Laura.baz@mcq.org>; Geneviève Baril <Genevieve.Baril@mcc.gouv.qc.ca>; Pascale Demers <Pascale.Demers@mcc.gouv.qc.ca>; Louise Chamberland <Louise.Chamberland@mcc.gouv.qc.ca>

Cc : Alexandre Lebrasseur <alebrasseur@sqi.gouv.qc.ca>; Nicolas Murgia <nmurgia@sqi.gouv.qc.ca>; Dave Thomas <dthomas@sqi.gouv.qc.ca>; Daniel Quirion <dquirion3@sqi.gouv.qc.ca>; Jacques Tremblay (SEQ) <jtremblay7@sqi.gouv.qc.ca>; Frédérick Jourdain <fjourdain@sqi.gouv.qc.ca>

Objet : 525601 - Espace bleu - Capitale-Nationale - Camille-Roy_Version | Cdir n°6 - Rapport d'avancement final

Bonjour,

Ci-joint le compte rendu et le rapport d'avancement final du comité directeur n°6 du 19 mai 2023 dernier.

Si l'on croit que ce compte rendu et le rapport d'avancement sont imprécis ou incomplets, veuillez aviser le directeur de projet qui effectuera les corrections requises.

Merci de vos collaborations.

Diakaria Coulibaly

Technicien en administration de projets

Société québécoise des infrastructures
Direction générale de la gestion de projets Est
Édifice Hector-Fabre

525, boulevard René-Lévesque Est, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 646 1766, POSTE 3168 En télétravail
Télécopieur : 418 646-6707
dcoulibaly@sqj.gouv.qc.ca



*** Ce courriel est confidentiel et s'adresse uniquement à son (ses) destinataire(s). S'il vous parvient par erreur, en aviser immédiatement l'expéditeur et détruire ce message.***



RECOURS EN RÉVISION

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la Loi peut par ailleurs demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Une demande de révision doit être faite dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la Loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.

L'article 137 de la Loi précise que la demande de révision doit être faite par écrit et qu'elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée.